

BARZANI Hishyar.

**LES ELITES PARLEMENTAIRES KURDES
IRAKIENNES.**

**Maitrise de sociologie
Année 1994-1995
Université Lumière Lyon II.**

**Sous la direction de
Mr Y.Grafmeyer**

SOMMAIRE

INTRODUCTION	1
PROBLEMATIQUE	3
LES HYPOTHESES	3
A - Historique	4
1 - Bref aperçu historique des Kurdes	4
2 - Histoire des Kurdes Irakiens	9
B - Théorique	15
1 - Une approche générale de l'Elitisme	15
2 - Les élites, quelles sont-elles ?	20
3 - Typologie des élites	24
4 - La circulation des élites	28
C - Compte-rendu des entretiens	32
- Les conditions de passations des entretiens	32
- Le portrait des personnes enquêtées	34
1 - La composition politique du parlement	35
2 - Le champ politique Kurde Irakien	38
3 - Les femmes et la politique	51
4 - Le pouvoir de ces élites parlementaires	55
5 - L'espace et les élites parlementaires	61
6 - L'ancienneté et la circulation de ces députés	65
7 - L'âge et l'origine sociale des députés	70
8 - La culture et les députés	75
9 - La carrière classique ou moderne de ces députés	82
CONCLUSION	88
BIBLIOGRAPHIE	92
ANNEXES	93



Les Élités Parlementaires Kurdes

Écartelés entre quatre pays (Turquie, Iran ,Irak, Syrie) après la première guerre mondiale, les Kurdes sont, l'une des plus grandes nations par leur nombre sans État. La guerre du Golfe a de nouveau rappelé au monde le sort du peuple Kurde et elle a renouvelé une fois de plus les injustices de l'histoire.

A la faveur de l'après guerre du Golfe et par les encouragements de l'Occident et ainsi en profitant de la faiblesse de l'armée Irakienne, les Kurdes libèrent le Kurdistan. mais quelques jours plus tard le régime de Bagdad a repris le contrôle du Kurdistan et d'une manière farouche a jeté deux millions d'êtres humains sur les routes d'exodes .

A la suite de l'intervention des Alliés s'est constituée une zone de sécurité au nord du 36e parallèle de l'Irak , et ainsi l'armée et l'administration se retirèrent du Kurdistan. Après le retrait de l'appareil étatique, la société Kurde s'est trouvée en face d'un vide politique, social ; mais peu après, pour combler ce vide, le front Uni du Kurdistan qui regroupe 8 formations politiques a appelé à des élections législatives le 19 mai 1992, sous l'égide et la protection de la communauté Internationale, qui ont doté le pays d'un parlement de 105 députés, parmi eux 5 députés pour la minorité nationale assyrienne représenté au gouvernement par le ministère des travaux public et d'un gouvernement de 16 membres, formé le 3 juillet de la même année, mais non reconnu par la communauté Internationale .

En recourant au suffrage universel et d'une manière légitime pour la première fois dans l'histoire du peuple Kurde, un parlement s'est constitué, composé majoritairement des membres des deux grands partis politiques kurdes. PDK (partie démocratique du Kurdistan) et UPK (union patriotique du Kurdistan). L'existence des élites au sein d'une société est inhérente à la société. Qui dit élite, dit habilité en ce sens les élites sont présents dans toutes les couches de la société.

Jadis, les élites étaient clairement identifiables, on savait ce qui étaient les élites politiques, intellectuels, et sociales. Le lieu de pouvoir était perceptible. Cette forme d'élitisme se caractérise, du moins à son premier stade par son essentialisme : on naît ou n'est pas membre de

l'élite. Mais au fur et à mesure avec le triomphe des sciences et la rationalité sur les traditions et les mythes, bref avec l'émergence de la modernité, on assiste à un brouillage de la notion d'élite et corrélativement de leur mode de légitimation : les lieux de pouvoir et d'influence sont multiples, l'organisation sociale est sinon moins hiérarchisée : en tout cas plus obscure.

Dans son traité de Sociologie Générale, Vilfredo Pareto définit l'élite comme "l'ensemble des hommes qui maintiennent des qualités exceptionnelles et font preuve d'aptitudes éminents dans leur domaine ou dans quelques activités".

Il distingue ensuite deux sortes d'élites : gouvernementales et non gouvernementales. Dans mon travail de recherche je vais essayer de dégager les caractéristique principale des ces élites parlementaires, ayant une légitimité et qui sont censés de représenter leurs électeurs. Les élites qui ont contribué ou influencé l'action historique, ou vont l'influencer directement sont les élites gouvernementales. Leur mode de fonctionnement varie d'une époque à l'autre, d'une société à l'autre.

En tenant compte de la nature de la société kurde et son histoire, on se rend compte que la plupart des élites qui ont influencé l'action collective, étaient des "chefferies locales" souvent religieuse ou étaient des élites de propriétés.

La Problématique.

La problématique consiste à reconstituer, leurs origines sociales, leurs capitals culturels, leurs anciennetés dans l'activité politique, leurs rapports avec le monde extérieur, de dire qui sont-ils, d'où viennent-ils, en d'autre terme de reconstituer leurs trajectoires sociales.

Les Hypothèses.

1-Appartenance de ces parlementaires à un milieu géographique qui est à la fois rural et urbain.

2-La majorité des parlementaires ont un faible capital culturel, peu d'entre eux ont effectué leurs études à l'étranger, notamment en Europe, mais ayant une ancienneté et une expérience dans les mouvements politiques.

3-Appartenance de ces parlementaires à la classe moyenne et supérieur de la société.

BREF APERÇU HISTORIQUES DES KURDES



Il est souvent difficile de déceler l'origine d'un peuple. Comme c'est le cas des kurdes, les témoignages de l'histoire manquent, d'où l'émergence d'un débat controversé sur l'origine historique des kurdes .

La majorité des historiens retient deux thèses principales sur l'origine des kurdes. L'une qui admet leur origine Iranienne (indo-européenne) et qui croit à leur déplacement au VII^e siècle avant j.c de la région du lac d'Ourmieh vers le Bohtan, l'autre qui tient en compte le caractère autochtone des Kurdes.

Vers 800 ans avant J.C. les Mèdes fondèrent un empire puissant qui en l'an 612 avant J.C. conquît la puissante Assyrie. Cet empire s'étendait au delà des frontières actuelles du Kurdistan. Au V^e siècle les Mèdes perdent leur indépendance. dominés par l'empire perse de Darius. Après avoir opposé une résistance farouche aux invasions arabo-musulmanes, les kurdes finirent par accepter cette nouvelle religion. Les causes de cette résistance sont plutôt sociales que religieuses.

Pour islamiser les kurdes tous les moyens furent utilisés, même la diplomatie matrimoniale: La mère du dernier Calife des Omeyyades. Mervân Hakim. était kurde. Profitant de la faiblesse du pouvoir des califes. entre le IX et XI siècle. les kurdes peuvent brièvement goûter à l'indépendance. s'administrant par principautés. Le Prince Cheref Khane émir de Bitlis. en 1596 acheva son Chereffnameh (Fastes de la nation Kurdes). qui est considéré par les nationalistes kurdes comme l'une des œuvres fondatrices de l'histoire kurde.

Parmi les ouvrages célèbres on peut mentionner également le Diwan (recueil de poésie) d'Ali Hariri ou l'œuvre de Ahmed Xani qui exalta les kurdes dans son ouvrage, appelé Memo Zine, de se réunir pour créer un Etat indépendant. ou encore l'œuvre de Mele Djezireh sur le mysticisme.

A la 2^e moitié de X^e siècle Chereffnameh cite quatre grandes principautés, entre lesquelles le Kurdistan fut partagé. La première est celle des Chaddadites qui fut fondée par mohammed Chaddad qui dura jusqu'à 1174. La deuxième est celle des Hassanwahides, elle fut fondée en 959 dans la province de Djibal, qui dura jusqu'à 1015. La troisième qui est la plus connue est celle des Merwanides (990-1096), son autorité s'étendait sur Dyarbaker et pendant quelques temps sur Ourfa. La dernière est celle des Banon Annaz (990-1116). Les flots d'invasion turco-mongoles semblent submerger les kurdes. Les principautés kurdes tombent l'une après l'autre aux mains des Saldjukides.

Avec la disparition des derniers merwanides en 1096, les Turcs fondèrent la dynastie des Shah Arman qui dura un siècle jusque l'arrivée des Ayyubides. Jusque-là on connaissait le Kurdistan sous le nom de "Djibal" c'est à dire la montagne. C'est donc sous le règne de Sandjar, dernier grand Selâjukide, vers 1150 qui créa la province du Kurdistan, ayant pour capitale la ville de Bâhar (printemps).

Elle comprenait à l'ouest du Zagros les vilayets de Chehrizours et Sindjar et à l'est de cette chaîne les vilayets de Hamadan, Dinawar et Kermanschâhan. Avec l'affaiblissement des Saldjukides une dynastie kurde appelée Ayyoubides (1169-1250) fondée par Saladin prend le pouvoir et se charge de la direction du monde musulman jusqu'aux invasions des mongoles. Son autorité s'étendait sur la Syrie et l'Égypte et en partie sur la Mésopotamie et Khalite. C'est sous son règne que Jérusalem fut libérée. A cette époque l'idée de l'Etat-nation comme ailleurs dans le monde n'existait pas et la conscience religieuse ou tribale a primé sur la conscience nationale.

Au XIII^e siècle avec les invasions turco-mongoles les kurdes se retirent dans les montagnes et le Kurdistan tomba dans les mains des Mongoles. Sa langue, son individualité, son comportement, le kurde les doit à son organisation tribale. Pas de changement radical dans le système tribal des kurdes. Au XV^e comme au X^e siècle le Kurdistan fut partagé entre les principautés indépendantes, et peu à peu ces principautés finiront par se remettre aux effets des invasions turco-mongoles.

Entre le XVI et le XIX siècle s'établirent les empires Perse et turc et le Kurdistan devient l'enjeu principal de combat entre ceux-ci. Chaque empire essaya d'agrandir ces zones de pouvoir et de cette façon les kurdes avaient peu de chance de survivre en tant qu'entité autonome.

En 1514, dans la bataille de Tchldyran, la nouvelle dynastie Perse eut une défaite terrible, causée par le sultan turc. Ce dernier chercha à consolider cette frontière turco-persan. Par l'intermédiaire d'un savant kurde Idris Bitlis fut conclu un traité entre les kurdes et le sultan, lequel préconisait que les kurdes devaient assurer en continuité cette frontière et faire la guerre aux côtés Ottomans en cas de conflit turco-persan.

Et en contre partie les kurdes avaient une très large autonomie. Certaines de ces principautés frappaient monnaie et faisaient dire la prière de vendredi à leur nom. Malgré les interventions de temps à autre du sultan turc dans les affaires kurdes, ce statut particulier dura au Kurdistan jusqu'au XIXe siècle.

En fait les kurdes ne profitèrent guère de l'occasion que leur offrait Saladin, et il en sera de même quand Kerim Khân Zend qui était au pouvoir en perse (1760-1779), ils n'entreprirent aucune action en vue d'établir un État kurde. Pourtant le sentiment national kurde existait déjà bien avant la révolution française, au moins parmi les intellectuels tel que le poète Ahmede Khani (1591-1652), que nous l'avons cité précédemment. Le poète Khani ne fut guère écouté par les princes kurdes, souvent préoccupés par leurs intérêts ou des faits inter-tribals.

Quelques facteurs tels que : l'absence d'une conscience collective, la dispersion tribale, l'action dénationalisante de l'islam et une mentalité étroite inscrite dans le système social, jouèrent contre la formation d'un État kurde. Le mouvement nationaliste qui anime l'Europe au XIXe siècle et gagne le Moyen-Orient ne parvient que plus tard au sein de la population kurde.

Dans la première moitié de XIXe siècle l'empire Ottoman se radicalise et évolue vers un régime tenant de l'absolutisme et il essaya de mettre fin aux autonomies des princes kurdes. Ce n'est qu'à la suite de la politique de domination et de centralisation que les princes kurdes se

réveillèrent et dès la première moitié du XIXe siècle jusqu'à la première guerre mondiale on assiste à des révoltes sporadiques au Kurdistan. Comme exemple de ces révoltes on peut mentionner le soulèvement de Bilbas (1818), la révolte de BedirKhan Bek(1843-1846), ou encore la révolte de Cheikh Obeidoulla de Nehri(1880).

En 1847, la dernière principauté kurde, celle du prince Bedir Khan de Djezireh s'effondra. Après l'effondrement des princes kurdes le sultan turc pour consolider son pouvoir décida d'ouvrir des écoles dites tribales, destinées à inculquer aux kurdes leur attachement au sultan turc. Parallèlement avec des actions nationalistes et la politique centralisatrice des turcs se développa un mouvement national kurde, organisé et structuré et corrélativement on voit la naissance de plusieurs journaux kurdes , comme Hetava-kurde (soleil kurde), Hiviya-kurde (espoir kurde).

Pendant la première guerre mondiale la société kurde fut divisée. Sous le prétexte de l'appel à la guerre sainte, les turcs voulaient se servir des kurdes dans leur but militaire. Mustafa Kemal, chef nationaliste turc se rendra au Kurdistan et en s'appuyant sur l'aile traditionnelle de la société kurde, il obtient l'aide des kurdes. Pendant la guerre tout en exécutant les patriotes kurdes, Mustafa Kemal n'a cessé de promettre la création d'un État musulman englobant les kurdes et turcs.

La branche moderniste du mouvement kurde a fait entendre sa voix, lors du traité de sévres, conclu le 10 août 1920, entre la grande Bretagne, la France, Les États Unis et L'empire Ottoman. Ce traité prévoyait dans sa section III(art-62-64), la création d'un État kurde indépendant. Cependant ce traité est resté lettre morte. A la suite des succès Kemalistes sur les Grecs, le 24 juillet 1923, la conférence de paix de Lausanne remplaça le traité de sévres. Les kurdes ne furent point invités. Ce traité ne mentionne plus l'existence des kurdes.

La première guerre mondiale changea le paysage politique au Proche et au Moyen-Orient. Les nouveaux États tels que la Syrie, le Liban, la Jordanie et l'Irak, sont détachés de l'empire Ottoman. A la suite du traité de Lausanne, la Turquie annexa la majeure partie du Kurdistan. Le chef kurde Simko profita des bouleversements commis par les armées turques et russes dans le nord Perse, dans la province D'Azerbaïdjan, et il

s'empara de la majeure partie du Kurdistan. Aidé par les Britanniques, En 1925 Reza Khan prend le pouvoir. En 1930 sous le prétexte des négociations avec le pouvoir central Simko se rendra à Ouchnou, et il fut assassiné. L'Iran contrôle et conserve la partie est du Kurdistan. Par l'accord du 20 octobre 1921 entre la France et la Turquie, la France annexa à la Syrie, sous son mandat les provinces kurde de Djézirh et Kurd-Dagh.

Jusque-là le sort de la province kurde de Moussoul riche en pétrole est irrésolue et elle est revendiquée par les Turcs et les Britanniques. Afin de connaître l'opinion de la population, la S.D.N envoya sur place une commission internationale d'enquête, laquelle séjourna de janvier à mars 1925. Dans son rapport déposé le 16 juillet au secrétariat de la S.D.N, Elle constate que les kurdes forment la grande majorité de la population et que les sept huitièmes de la population désirent la création d'un État kurde. Sous l'argument que sans cette province l'Irak ne peut vivre économiquement, La Grande-Bretagne finit par obtenir à la S.D.N, le rattachement de cette province kurde à L'État irakien. Elle promet en contre partie la formation d'un gouvernement autonome kurde, processus jamais tenu ni par les Britanniques ni par les autorités de Bagdad.

L'émergence des nouveaux États et les rectifications des frontières rendaient plus compliquée la situation des kurdes. De telle façon que le Kurdistan fut divisé entre quatre espaces géographiques distincts. Les kurdes désormais sont prisonniers de leur géopolitique.

HISTOIRE DES KURDES EN IRAK

Les intérêts stratégiques et économiques de la Grande Bretagne et de la France l'emportent sur le droit des peuples. Partage du Kurdistan, erreur commise par les grandes puissances mondiales, va se traduire dans chaque partie du Kurdistan par une série de révolte, ayant pour but l'indépendance ou l'autonomie du Kurdistan. Les symptômes de cette erreur sont parvenus jusqu'à nos jours et à présent, cette erreur constitue un facteur principal de l'instabilité dans la région.

L'Irak fut créé par la Grande Bretagne au lendemain de la première guerre mondiale, sur les débris de l'empire ottoman. A la conférence de San Remo (1er mai 1920), les Britanniques ont reçu mandat sur l'Irak et furent chargés d'organiser le pays. Le 23 août 1921 le haut commissaire britannique nomma l'émir Fayçal, fils du chérif de la Mecque, comme roi d'Irak. Les kurdes refusèrent de reconnaître son autorité.

Avec l'intronisation de l'émir Fayçal, l'agitation ne cessait de s'étendre sur tout le Kurdistan. En juin 1919 Cheik Mahmoud, l'un des principaux chefs kurdes, était capturé lors d'un conflit entre les britanniques et les kurdes. Les révoltes kurdes continuaient contre les forces anglaises et ceci suscita l'intervention turque.

Les Kemalistes se renforcent militairement dans le vilayet de Moussoul. Après quelques succès des kurdes et irréguliers Turcs à Rowandouze, le haut commissaire Britannique décida le premier septembre 1922 d'évacuer les responsables anglais de la ville de Soleimaniya et de faire revenir Cheik Mahmoud, sans lequel une forte garnison anglaise était nécessaire. Cheik Mahmoud revient à Soleimaniya et se proclama roi du Kurdistan et créa un gouvernement de 8 membres, il imprima des timbres et leva des taxes sur le tabac et publia un journal nommé "Rouja Kurdistan", (le soleil kurde).

Le 24 décembre 1922, les deux gouvernements Britannique et Irakien reconnaissent le droit des kurdes d'établir un gouvernement autonome à l'intérieur des frontières irakiennes. Pourtant les hostilités ne diminuent pas entre les deux camps antagonistes. Le 21 février 1923 Cheik Mahmoud reçoit un ultimatum lui signifiant de venir " s'expliquer à Bagdad avec tous les membres du "conseil administratif" ou il sera révoqué"¹ . Cheik Mahmoud refusa de se rendre à Bagdad et il s'installe près de Sardacht où il publia le journal de "Bangî Hak", (l'appel du droit). Le 16 mai 1923 Soleimaniya fut réoccupé par les autorités anglaises et Irakiennes.

Plus tard Quand le 11 juillet 1923 , Cheik Mhamoud regagne Soleimaniya son autorité fut restreinte, puisque les autorités britanniques décidèrent de détacher des cantons comme Rania et Qala Diza, du district de Soleimaniya, de telle façon que son autorité fut limitée à la ville et son environnement. En raison des non applications des lois du pouvoir central les hostilités reprennent entre les kurdes et le pouvoir central. De nouveau la ville de Soleimaniya fut bombardée et réoccupée en 1924. Cheik Mahmoud se réfugia en Iran et continua d'exercer son pouvoir sur quelques tribus kurdes entre les deux frontières.

Le pouvoir central mena une série d'opérations contre Cheik Mahmoud en vue de le capturer, mais elles restèrent sans résultats. Foyer nationaliste kurde, Soleimaniya, en septembre 1930, est redevenue la scène de sanglantes émeutes. Cheik Mahmoud profita à fond de la situation et essaya d'établir un État kurde indépendant, en demandant au haut commissaire britannique d'être "libéré et séparé des arabes...et placé sous la protection des Britanniques" ². Ces démarches n'aboutiront à rien.

A la suite de la dernière campagne menée contre Cheik Mahmoud en mai 1931, harcelé entre les deux armées Iranienne et Irakienne, il se rendra au pouvoir central, et il sera mis en résidence surveillé à Bagdad jusqu'à sa mort en 1955, deux ans avant le renversement de la monarchie et la prise du pouvoir par Kassem.

¹ - Chris Kutschera. *Le Mouvement National Kurde*. Edit: Flammarion. 1979. Paris. P: 68-69.
² - Chris Kutschera, *Le Mouvement national Kurde*. Edit: Flammarion. 1979. Paris. P:111

La région de Barzan près de la frontière turque n'était occupée par aucune force étrangère. Sous les arguments tels que: Cheik Ahmed de Barzan aide la révolte d'Ararat en Turquie (1930) et de mettre cette région sous le pouvoir central. le nouvel État Irakien et les Britanniques, en décembre 1931, attaquent Cheik Ahmed de Barzan. La première attaque contre Cheik Ahmed a échoué. Mais au deuxième assaut dans lequel est engagée plus que la moitié de l'armée Irakienne, obligea Cheik Ahmed et ses partisans, y compris son frère cadet Mustafa Barzani, de se réfugier en Turquie.

Après avoir passé une année en Turquie Cheik Ahmed et ces partisans sont livrés au gouvernement de Bagdad qui les a déportés vers le sud de l'Irak et ensuite à Soleimaniya. En 1937 on voit l'émergence de deux associations kurdes, appelés "Brayati" ce qui veut dire "Fraternité", et "Azadi", c'est à dire la "liberté". En 1941 ces deux organisations vont s'unir pour créer un parti appelé "Hywa", (Espoir). Son rôle serait d'aider Mustafa Barzani, qui s'évada de Soleimaniya. Après l'occupation des postes de police dans toute la région de Barzan par les partisans de Barzani le gouvernement Irakien est obligé d'écouter les revendications kurdes.

Les Anglais ne voulaient pas que leurs efforts de guerre soient perturbés par des troubles au Kurdistan et ils faisaient certaines pressions sur le gouvernement de Bagdad en vue d'appliquer des réformes au Kurdistan. Des pourparlers commencent entre les deux camps par l'intermédiaire de Majid Mustafa, un notable kurde de Soleimaniya, et ils aboutiront à un accord qui sera lettre morte. La non application des promesses tenues par Bagdad entraîna la guérilla dans tout le Kurdistan.

Au cours de l'été 1945 Hywa est divisé en plusieurs branches telles que: "Rezgari", (libération), qui va être le noyau du PDK Irakien. "CHORECH", (la révolution), qui caractérise le parti communiste irakien; "AZADI" c'est à dire la liberté, et "REYA RAST". (le chemin droit).

Après avoir infligé plusieurs défaites militaires au gouvernement irakien, les Britanniques craignant que les installations pétrolières pourraient être mises en danger, décident d'aider encore une fois le

pouvoir central. Alors le Royal Air force intervient et oblige les Barzanis à l'exode vers l'Iran ou ils collaborent avec la fameuse République de Mehabad.

Profitant du contexte politico-militaire de l'Iran, occupé par les armées russes et anglaises, les nationalistes kurdes fondent le 22 janvier 1946 la république de Mehabad, avec son président : Quazi Mohammed. Après le retrait des troupes soviétiques et le désengagement envers les kurdes, le 17 décembre 1946 la république de Mehabad s'effondra. Cheik Ahmed avec les civiles se rendront au gouvernement irakien lequel les mettra en prison et Mustafa Barzani avec quelques 500 guerriers se réfugient en U.R.S.S., où il y séjourna jusqu'au coup d'état de 1958.

En 1946 le Parti Démocratique du Kurdistan voit le jour. Interdisant le P.D.K. entre 1946-1958, le pouvoir central le força à la clandestinité, certains de ces cadres sont arrêtés, d'autres se sont réfugiés à l'étranger. En 1958 le coup d'état de Kassem mit fin à la monarchie irakienne et instaura la république d'Irak. Toute l'opposition était représentée au sein du nouveau gouvernement. Kassem décrète l'amnistie générale pour tous les prisonniers ou exilés et il promet aux kurdes des réformes. Barzani regagne l'Irak et prend la tête du mouvement national kurde.

Les kurdes impatients de voir se réaliser les promesses qui tardaient à venir, finirent par se dresser contre Kassem. A la suite des échecs successifs de l'armée irakienne contre les kurdes et l'anarchie qui régnait dans les affaires, un coup d'état mené par le Baas le 8 février 1963 mit fin au pouvoir de Kassem. Des pourparlers s'engagent entre les deux camps, mais dès que le Baas consolida son pouvoir, les hostilités reprennent entre les kurdes et le Baas, qui a bénéficié de l'intervention de l'armée syrienne laquelle fut limitée dans le temps et dans l'espace, car le coup d'état de Abd al-salam Arif le 18 novembre 1963 mettra fin au pouvoir du Baas en Irak.

Le même scénario se répéta entre les deux groupes antagonistes, c'est à dire les actions telles que: négociation bilatérale, procuracy des munitions,.... Le 10 février 1964 un cessez le feu est conclu entre Barzani et le pouvoir central, lequel provoqua une crise au sein du P.D.K et 14

des 17 membres du bureau politique furent exclus du parti, parmi lesquels figurent Ibrahim Ahmed et Djalal Talebani, qui se rallieront au gouvernement de Bagdad et fondent plus tard L'Union Démocratique du Kurdistan(U.P.K).

Les kurdes déçus de voir qu'on ne s'occupait pas sérieusement de leur revendication, organisent eux-mêmes leur autonomie interne. Les hostilités reprennent et le 4 mars 1965, l'armée irakienne déclencha une offensive sous l'égide du frère du président irakien.

Barzani lança des appels à la Croix Rouge Internationale, au Pape lors de son voyage en terre sainte, ainsi qu'un mémorandum à L'O.N.U, en vue de sensibiliser l'opinion internationale et d'obtenir les droits nationaux des kurdes.

Ces appels restent sans suite. Le conflit continue entre les deux groupes antagonistes jusqu'au 29 juin 1966, le jour où un nouveau cessez le feu est signé. La défaite militaire des arabes contre Israël va avoir des répercussions dans la plupart des pays arabes notamment en Irak, où le 17 juillet 1967, par un coup d'état le Baas prend le pouvoir, suivi d'un deuxième coup d'état où Albaker prend tout les pouvoirs et instaure le dictateur Baasiste jusqu'à nos jours. Avec une violence sans précédente la guerre reprend entre les kurdes et le Baas.

A la suite des échecs successifs de l'armée irakienne contre les kurdes le Baas entame les négociations avec Barzani, et un accord est conclu entre les deux camps le 11 mars 1970, prévoyant l'autonomie du Kurdistan dans un délai de 4 ans maximum.

A la suite de cet accord une atmosphère relativement calme régna au Kurdistan. Les kurdes obtenaient leur autonomie, la langue kurde devient la seconde langue officielle de L'Irak. Pourtant tous les problèmes ne sont pas résolus, troubles au Sindjar, attentat contre Barzani,... Depuis le début du siècle, le Proche et le Moyen-Orient furent une zone d'enjeux permanents entre les grandes puissances mondiales. Les différences d'intérêts des États au début des années 1970 étaient très favorables aux kurdes.

L'Irak venait de signer un traité d'amitié avec l'U.R.S.S., et pour des raisons telles que : freiner l'influence de l'U.R.S.S., et que le Chah d'Iran puisse étendre son hégémonie et éviter l'intervention de l'armée irakienne dans le conflit Israélo-arabe, la C.I.A. décida d'aider Barzani. En 1974 le Baas proclame unilatéralement l'autonomie administrative sur 40% du territoire du Kurdistan. Durant l'année 1974, la guerre faisait rage au Kurdistan. L'U.R.S.S. soutient Bagdad, L'Iran et les U.S.A. aident les kurdes. Le 6 mars 1975, le Chah D'Iran et Saddam-Husseïn signent l'accord d'Alger, par lequel l'Iran s'engage à cesser son aide aux kurdes Irakiens et en échange Bagdad accepte de fixer la frontière entre les deux pays sur la rive du Chatt-el-Arab. L'Iran menaçait Barzani de cesser le conflit, faute de quoi, l'armée iranienne ne resterait pas passive.

Pris en tenaille entre les deux Etats, Barzani avec ces partisans se réfugient en Iran. Depuis la défaite de Barzani en 1975, le mouvement national kurde fut divisé. Profitant de cette défaite Saddam-Husseïn multiplia ses actes de génocide et de répression au Kurdistan d'Irak.

UNE APPROCHE GENERALE DE L'ELITISME

Étymologiquement élite vient de "élire" de "choisir", qualifie ce qu'il y a de meilleur parmi les choses ou individus. D'abord cette notion fut appliquée à des choses et à des marchandises. Les usages finissent par donner au mot "élite" à partir du XIXe siècle un sens propre, celui qui désigne une minorité d'individus, ayant des privilèges découlant de qualités naturelles valorisées socialement ou de qualités acquises.

Cette notion est née sans doute comme critique de régime parlementaire, de son fonctionnement, de ses pratiques. Les variations des facteurs mises en avant pour clarifier l'élitisme en fonction des situations politico- historiques ont chargé les mots "élite", "élites", et "élitisme" de significations et contenus opposés (théorie de la classe dirigeante, de la classe politique, ou de la classe dominante) , suscitant ainsi des discussions idéologiques et philosophiques inépuisables.

Ce concept d'élitisme est applicable aussi bien dans le champ politico- économique, que dans le domaine socio-historique et en raison de la multiplicité des critères concernant cette notion d'élite. on assiste à une absence d'expression bien formée à partir de laquelle une véritable construction théorique serait possible. Les termes "élite" et "élitisme" désignent des systèmes sociaux qui favorisent certains individus conscients de leur particularité, constituées aux dépens d'une majorité informelle, inorganisée: la masse. Tant au singulier qu'au pluriel le mot "élite" désigne le contraire de la masse.

Cette opposition "masse-élite" a toujours existé et l'histoire nous montre qu'une minorité active, ayant un pouvoir spécifique, a conduit l'action sociale à une époque déterminée, qui prend quelquefois le caractère d'une action historique. Cette approche trouve sa source dans la doctrine de l'oligarchie, selon laquelle le pouvoir de commander et de gouverner appartient à jamais à un groupe restreint d'individus. Avec les lois de la sélection et de la survie des espèces les plus fortes, le Darwinisme social va renforcer encore plus l'idée selon laquelle les

sociétés n'ont d'autre choix que d'être gouvernées exclusivement par une minorité capable et compétente.

La notion d'élitisme, a subi des changements dans le temps et dans l'espace. L'élitisme traditionnelle se caractérise par son essentialisme. c'est à dire l'origine sociale était un facteur déterminant dans l'appartenance ou non à l'élite. En d'autres termes, les voies d'accès à "l'élite" étaient conditionnées par la naissance. Cette forme d'élitisme d'origine aristocratique ne dure pas. D'après Pareto: "quelles qu'en soient les causes, il est incontestable qu'après un certain temps elles disparaissent. L'histoire est un cimetière d'aristocratie"¹.

Cette forme d'élitisme était condamnée à perdre son sens à mesure que la modernité faisait disparaître les hiérarchies traditionnelles. Avec l'apparition des sociétés industrielles l'origine sociale ne caractérisait plus à elle seule les élites; contrairement à la notion traditionnelle de l'élite. L'élitisme moderne se caractérise par une pluralité de facteurs tels que: la capacité personnelle, le savoir, l'argent.....

Les différents théoriciens ont établi des liens entre la théorie élitiste et la notion de démocratie. Dès le début la notion élitiste se révéla une arme très efficace contre les idées démocratiques; pour la simple raison qu'un changement de mode de production entraînera nécessairement une modification des rapports sociaux et la configuration même de la société. La théorie élitiste fait valoir que la domination d'une minorité sur une majorité, est une donnée immuable, intrinsèque liée à la nature sociale.

D'ailleurs les premières théories consacrées aux élites se fondent sur un rejet systématique de la théorie classique de la démocratie, bien illustré par la formule d'Abraham Lincoln: "le gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple".²

Ce couple démocratie-élite se montre inconciliable. La théorie postule la participation de tous au pouvoir, tandis que la pratique montre que le pouvoir est aux mains d'une minorité. Une démocratie intégrale conforme aux règles de la théorie est irréalisable. Cette opposition entre

1. Vilfredo Pareto « Traité de sociologie générale » Librairie Droz Genève page 1304.
2. Madeleine Grawitz « Lexique des sciences sociales » Dalloz 1983 page 101.

l'élitisme et la démocratie ne devient conciliable que dans les populations restreintes..

Qui dit démocratie dit pluralité du pouvoirs, lesquels sont en interactions permanentes dès lors chaque pouvoir essaie d'élargir ses zones d'influences ou de consolider sa position sociale. Enjeux permanent entre les différents groupes d'élites, le pouvoir politique est un pouvoir particulier, puisqu'il est le stade suprême de commander l'action collective et que d'autre part il occupe une position stratégique parmi les autres pouvoirs.

Le rôle accru de l'État et la concentration du pouvoir nous obligent à changer notre vision élitiste de la structure sociale, pour quelle soit plus proche de la réalité, bien que théoriquement il en est toujours autrement. La nouvelle vision élitiste considère la démocratie comme un système de règles et de normes intangibles, donnant à tous les individus à travers les différents modalités le droit de participer au pouvoir et aux décisions d'intérêt général. Cette énonciation sous entend que personne ne soit exclue du processus, et qu'une fois un des groupes d'élite s'est fait attribuer le pouvoir, à l'issue d'une lutte concurrentielle portant sur les votes du peuple, est son devoir à ce que la direction politique fonctionne dans l'intérêt de la nation.

Dans le cas contraire la nouvelle vision élitiste de la démocratie considère que le peuple peut accepter au mettre à l'écart les gouvernants. De telle façon la présence des élites n'exclut pas le caractère démocratique du système. Mais tout dépend du type de rapport liant l'élite et la masse. L'observation des sociétés technologiques nous montre que la présence des élites est une condition nécessaire à l'instauration de la démocratie, celle-ci en reconnaissant les différentes forces et inégalités sociales, les accepte et s'y soumet.

Une démocratie sans élite et les élites sans démocratie ne pourraient produire que des déchirements, des conflits et des instabilités politico-économiques et sociales. Ainsi apparaît une relation étroite entre ces deux concepts, toujours en interaction, condition nécessaire pour le bon fonctionnement de la société. Pour les chercheurs marxistes l'analyse de la notion d'élite est inséparable de la notion de classe. Leur raisonnement

est un raisonnement en terme de classe sociale. Par cette approche les termes "élite" et "élitisme" sont vagues et impuissants à rendre compte de la réalité sociale; puisque d'une part cette notion réclame une liberté et une multiplicité d'actions et d'autre part elle réagit en dehors d'un mode de production. Le résultat d'une telle approche est d'oublier les classes sociales et à privilégier les organisations et les facteurs d'ordre et d'équilibre. Pour les marxistes en dehors des rapports de classe il n'y a pas de pouvoir, puisque le pouvoir pour eux n'est rien d'autre que la capacité de réaliser et de préserver les intérêts d'une classe.

Le primat de l'économique domine et le politique est considéré comme une des faces de l'économie. Peu importe si on parle d'élite ou de groupe dominant, pourvu qu'à l'origine il y a classe sociale et que celle-ci est toujours détentrice des moyens de production. La seule réalité qui compte est la rivalité entre les propriétaires des moyens de production et les prolétaires.

Le courant néo-machiavelien issu de Mosca et Pareto réagit contre l'analyse marxiste. Pareto et Mosca distinguent au sein d'une société deux couches de populations: l'une inférieure, la masse; l'autre supérieure, l'élite qui se subdivise entre une élite gouvernementale et une élite non gouvernementale. Ce courant dénonce l'idéal démocratique dans une société et la considère comme une utopie.

A la notion d'égalité sous-jacente à l'idée démocratique ils opposent celle d'une égalité fondée sur une supériorité intrinsèque, du fait que dans toute société une minorité détient le pouvoir. Dans cette optique les différences au sein d'une société ne dépendent pas de l'organisation économique, mais à des forces indépendantes, réglées par des lois universelles.

Ce qui a changé c'est la forme de domination et la façon dont un groupe d'élite s'approprie le pouvoir. Ces deux approches, sur le plan pratique dénoncent une inégalité sociale à partir des rapports de production ou d'une supériorité intrinsèque entre la majorité et la minorité dirigeante et sur le plan théorique, elles montrent l'éternelle conflit entre la théorie et la pratique, concernant la démocratie.



Aujourd'hui la sociologie essaie de bâtir une théorie analytique en la basant principalement sur les deux modèles, structurel et fonctionnel, où les fonctions heuristiques et descriptives se confondent plus qu'elles ne s'interpénètrent.

Dans les modèles structurels, les élites sont perçues comme un ensemble de positions, c'est à dire des statuts et des rôles, lesquels conditionnent d'une part la forme de leurs interactions avec les autres catégories d'élites et d'autre part dépendent leurs caractéristiques particulières. A travers les modèles fonctionnels, on arrive à interpréter et expliquer les fonctions des élites, du contenu de leurs activités.

Ces deux modèles ne sont pas sans inconvénients. Les modèles structurels ne nous permettent pas de clarifier toutes les interdépendances, ni de les examiner ensemble. Les modèles fonctionnels nous aident à comprendre les phénomènes mais ils ne nous apprennent pas les causes. A travers les différentes recherches historiques, on constate qu'il y a une relation étroite entre l'élitisme et la notion du pouvoir.

Qui dit élite dit pouvoir. le pouvoir sous ses différents modèles (autorité, influence, économie, ...). En d'autre terme là où il y a l'élite, il y a le pouvoir: l'élite possède des privilèges qui lui sont propres grâce à ses compétences, d'où la différence avec les autres individus.

pour être bref, l'élitisme est une théorie qui privilégie la domination au sens large du terme, d'une minorité sur une majorité, variable dans le temps et dans l'espace, et qui consiste à préserver continuellement cette domination qui est liée à la nature sociale.

LES ELITES QUI SONT-ILS ?

L'intelligence humaine est pour certains chercheurs héréditaire, et le patrimoine génétique joue un rôle important dans les trajectoires sociales; puisque sont inscrits dans le patrimoine génétique, toutes les facultés, les capacités et l'intelligence de l'être humaine. Le patrimoine génétique est une sorte de déterminisme en dehors de portée de l'homme et il joue un rôle de premier rang sur les trajectoires sociales.

Les individus par nature sont inégaux et les différences humaines sont ainsi un fait naturel et nulle force ne peut détruire cette réalité. Le patrimoine génétique n'est pas à l'abri de l'influence de l'environnement et du milieu social. Pour beaucoup de savant la lucidité et les qualités de l'homme ne dépendent pas forcément des facteurs génétiques, mais plutôt de l'environnement et du milieu social, lesquels jouent un rôle important sur le développement des facultés d'adaptations, d'observations et intellectuelles.

Gaetano Mosca(1858-1914), sociologue italien a écrit " dans toutes sociétés, à commencer par celles qui sont peu développées et qui sont parvenus aux abords de la civilisation, il y a deux classes de personnes, l'une de gouvernants et l'autre de gouvernés. La première qui est toujours la moins nombreuse, accomplit toutes les fonctions politiques, monopolise le pouvoir et jouit des avantages qui lui sont associés"¹.

Donc pour Mosca les élites sont une minorité qui détient le pouvoir politique dans une société. Cette minorité est assimilable à une classe sociale, appelé classe dominante ou dirigeante. Par des valeurs, des intérêts communs, cette minorité maintient sa cohésion du groupe. Mosca limite les élites à une minorité qui a le pouvoir politique et il s'efforce de montrer comment et par quel moyen cette classe dirigeante exerce le pouvoir. l'exercice du pouvoir exige que cette minorité s'approprie certains éléments comme la force et la légitimité, qu'elle acquiert au cours de son processus électoral. Mais ces deux éléments sont insuffisants

¹ Giovanni Busino « Elite et élitisme » PUF Paris que sais-je ? 1992 page 12.

pour exercer le pouvoir. Donc pour garder son hégémonie sur la masse, la minorité doit se doter de certaines organisations, par l'intermédiaire desquelles les élites gardent la prééminence et se maintiennent au pouvoir.

Une organisations construite par une minorité valorise et contribue à l'affirmation de certaines capacités et valeurs lesquelles sont chères à cette minorité. Certes les organisations ont existé sous différentes formes et structures, mais elles ont privilégié les valeurs de la classe dominante. Pour Robert Michels les structures oligarchiques sont indépendantes des conflits de classe, du mode de production. Michels voulait démontrer que "l'organisation autophagocite ses propres finalités et idéologie et réussit à préserver uniquement l'esprit d'autoconservation"¹.

Pour Pareto, l'un des pères fondateurs de l'élitisme, l'élite est composée de "tous ceux qui manifestent des qualités exceptionnelles ou qui font preuves d'aptitudes éminentes dans leur domaine ou dans quelque activité"².

Pareto attribuait aux élites une valeurs qualitative. Pour lui les différences économiques et sociales qui ont existé dans le temps et dans l'espace dans toutes les sociétés sont un fait naturel; et il en est de même pour les individus qui par nature sont inégaux. Cela n'est pas dû aux hasard, mais à des forces indépendantes de l'homme. Certains individus ont des capacités intellectuelles que d'autres n'ont pas et celles-ci font qu'ils cherchent à établir une hégémonie sur les autres.

Les qualités exceptionnelles ou aptitudes éminentes dont possèdent certains individus sont le produit d'une part de patrimoine génétique et d'autre part elles sont issues des interactions sociales, de processus de scolarisation et des différentes activités.

Suivant les époques chaque société a ses propres normes et valeurs, certaines d'entre elles sont valorisées socialement. Donc ce n'est pas les qualités exceptionnelles qui déterminent la supériorité, mais le fait qu'une collectivité met en valeur telle ou telle capacité. Ainsi l'élite doit participer à l'esprit du temps, c'est à dire à une époque déterminée il doit

1. Giovanni Busino « Elite et élitisme » PUF Paris que sais-je ? 1992 page 22.

2. Guy Rocher « Le changement social » éditions EMH LTEE 1968 page 129.

accepter les règles, les normes de son milieu. En d'autre terme il doit suivre l'esprit collectif.

Pareto croit que la condition d'accès à l'élite est la capacité personnelle. Toutefois l'origine sociale constitue déjà un bon point de départ pour l'appartenance à l'élite. Les élites d'un pays ne sont pas les élites d'un autre pays, car ce qui influence la vie des individus n'est pas analogue.

La variable indépendante chez Pareto est la variable psychologique. Comme exemple des élites on peut citer: les médecins, les ingénieurs, un député, un poète qui réussit à se faire lire ou un élève qui a des meilleurs notes que les autres.

Quelque soit le travail, est élite, celui qui est le meilleur parmi un ensemble d'individu et qui possède des qualités naturelles valorisées socialement ou des qualités acquises. Celles-ci le font distinguer des individus et elles le font reconnaître par les autres élites, d'où une reconnaissance légitime.

Si la reconnaissance des élites se fait selon l'humeur du moment du plus grand nombre et sans critère établi, on procède à une légitimation illégitime des élites et on risque de multiplier les fausses élites.

L'élite par sa compétence et ses qualités spécifiques devient ainsi une personne prototype pour les individus dépourvus de ces qualités. Par son savoir et savoir faire l'élite exerce un pouvoir, variable suivant la position sociale de l'individu. Par le pouvoir quelque soit sa forme, on arrive à influencer ou à transformer les idées, les faits sociaux. Puisque l'élite possède le pouvoir, elle participe activement au processus de transformation et de changement. Ceci étant toujours l'initiative d'une minorité.

La révolution industrielle, l'émergence des nouvelles technologies, la constitution des mouvements de libération nationale aux révoltes anticolonialistes montrent que les élites sont des agents de changement social. De surcroît, puisqu'ils orientent la société et que celle-ci est

toujours pilotée par une minorité, on peut leur attribuer un rôle: un rôle directif.

Pour la majorité des chercheurs les élites appartiennent au couche supérieure de la société, c'est à dire qu'elles ont un pouvoir spécifique, le pouvoir politique, que d'autre n'ont pas. Nous disons est élite celui qui exécute aisément et avec habilité un travail et qui occupe le premier rang.

En résumé plusieurs invariants fondent l'élite: la naissance, c'est le modèle aristocratique; la richesse, c'est le modèle ploutocratique; l'élection divine, c'est le modèle théocratique; l'intelligence, c'est le modèle méritocratique.

Les trois premiers modèles sont épuisés car ils sont inadmissibles dans une société démocratique, mais ils continuent d'une manière non exclusive à fonder certains différences. Le critère d'intelligence, lui aussi est devenu insuffisant en raison de multiplicité des critères, lesquels sont dépendants les uns aux autres.

TYPOLOGIE DES ELITES.

D'après la définition de Pareto de l'élite; "tous ceux qui manifestent des qualités exceptionnelles ou qui font preuve d'aptitudes éminentes dans leur domaine ou dans quelque activité", on peut conclure que les élites se trouvent partout dans la société. Mais simplement elles se caractérisent par des influences ou des pouvoirs différents. On peut classer chaque individu en fonction de la façon dont il remplit ou ne remplit pas son rôle.

De manière traditionnelle on classe les élites en trois catégories: 1- les premières sont celles qui font les lois, font partie de ces dernières la classe politique et la haute administration. Mills appelle cette première catégorie "l'élite du pouvoir". 2- La deuxième couche comprend l'administration et la justice, lesquelles aident la haute administration dans la gestion et l'application des lois. 3- Enfin la troisième groupe est composée des élites du reste de la société.

Pareto distingue au sein d'une société deux familles d'élites: la première est celle qu'il appelle l'élite gouvernementale qui détient le pouvoir politique et de surcroît ils dirigent l'action collective dans une société. La deuxième famille comprend les élites non gouvernementale ou les élites sociales, celles sont présentes dans toutes les couches de la société.

L'élite possède un pouvoir qui est variable suivant le rôle qui lui est assigné. Puisque nous avons démontré qu'il y a une relation étroite entre l'élite et le pouvoir, nous avons pris le pouvoir comme critère de la classification des élites dans le schéma ci-dessous. Sur la base de ce critère nous avons distingué six type d'élites.

1- Les élites traditionnelles:

Levi-Strauss qui a étudié en profondeur la mentalité traditionnelle, nous montre qu'elle est le fruit d'une longue et attentive observation des

faits, elle se compose par l'accumulation de renseignements détaillés et fragmentaires depuis les temps les plus anciens. Notre connaissance est une connaissance traditionnelle, c'est à dire transmise d'une génération à l'autre dont les racines remontent à un lointain passé. Cette connaissance structure la mentalité et les actions des individus.

Le pouvoir de ce type d'élite découle des idées, des croyances les plus anciennes. Le pouvoir d'un chef traditionnelle repose sur le fait que ces ancêtres détenaient et dominaient la direction collective de la société. La tradition est le garant de la transmission du pouvoir.

Tout pouvoir qui se transmet sans lois, sans législation est un pouvoir traditionnel. Si la transmission du pouvoir se fait selon les règles et lois et que les élites ainsi élues, appuyent leur pouvoir sur des principes et des valeurs s'inspirant d'une longue tradition, sont des élites au moins en partie traditionnelles. Les élites religieuses appartiennent à cette catégorie.

2- Les élites technocratiques:

Contrairement aux élites traditionnelles, la structure des élites technocratiques est basé sur des lois et des principes. Le pouvoir de ces élites découle de deux faits: 1- ils possèdent certains qualités et compétences. 2- elles se sont faites élire légitimement selon un système représentatif variable suivant les États.

Ces élites peuvent être issues de plusieurs facteurs, comme la scolarisation, l'ancienneté et l'expérience, vote populaire..... Pareto appelle cette catégorie d'élite les élites gouvernementale. L'intelligence humaine et l'origine sociale sont deux facteurs importants pour accéder à cette classe.

Parmi les élites gouvernementales existe encore une minorité d'élite appelée la super-élite. ceux ci détiennent les décisions les plus importantes. Le pouvoir de ces super-élites est d'autant plus important que le régime n'est pas démocratique. Cette catégorie d'élite a la plus grande part du pouvoir. A mesure qu'on se dirige vers le bas de l'hierarchie sociale le pouvoir des individus diminue.

3- Les élites idéologiques:

On appelle les élites idéologiques, celles qui produisent une idéologie, donc productrices d'une pensée. Ce sont des personnes qui se développent et se cristallisent autour des idéologies. Suivant leur position sociale, ces élites peuvent aussi bien appartenir à l'élite gouvernementale que sociale. Elles peuvent appartenir au contre-élite, c'est à dire aux élites d'oppositions. donc ils sont en interactions permanentes avec les élites gouvernementales et constamment ils s'opposent aux idées, aux décisions de l'élite au pouvoir.

Ces dernières sont pour les types de changement qui ne mettent pas en danger leurs privilèges. Mais la contre-élite réclame des changements plus profonds, plus radicaux. Puisque l'élite du pouvoir n'est pas éternellement le détenteur d'une parole publique, les contre-élites arrivent souvent à mettre à l'écart les élites gouvernementales et ce jeu est perpétuel.

4- Les élites économiques:

Celles-ci sont celles qui ont des capitaux, des biens matériels. A la suite de ces biens qu'elles possèdent, elles exercent un pouvoir dans le système social. Le degré de leur pouvoir, de leur influence est variable suivant l'importance de leurs capitaux. Dans la société capitaliste, ces élites jouent un rôle important et souvent ils influencent les autres catégories d'élites. Appartiennent à ces élites les grands industriels, les financiers, les propriétaires terriens.

5- Les élites charismatiques:

Expression empruntée à Weber, on désigne par cette catégorie, les individus précis qui ont une force, une qualité extraordinaire, lesquelles les mettent hors du monde commun. En d'autre terme est élite charismatique celui qui a une force héroïque ou par son caractère sacré crée un nouvel ordre social. Par ces vertus quasi magiques l'élite charismatique se distingue des autres élites. D'ailleurs on parle d'avantage

de chefs charismatiques. Comme exemple de ce type d'élite on cite Lénine, Hitler, Le Général De Gaulle.

6- Les élites symboliques:

On entend par ce type d'élite des individus qui symbolisent certains nombres de caractères, d'idées, de valeurs. Les individus qui d'après leurs fonctions et les tâches qu'ils remplissent sont porteurs de symboles, c'est à dire ils incarnent certaines qualités, valeurs. Un chanteur populaire un sportif professionnel symbolisent un certain nombre de valeurs, de caractères.

Le premier symbolise l'amour, la jeunesse et le deuxième incarne certains qualités humaines, comme le courage, la vivacité. De telle façon ils deviennent des personnes prototypes de certaines manières de penser, de se comporter, de vivre.

Pareto écrit dans son traité de sociologie générale " nous mettrons à part ceux qui directement ou indirectement, jouent un rôle notable dans le gouvernement, ils constituent l'élite gouvernementale, le reste formera l'élite non gouvernementale "1.

Ces phrases illustrent bien qu'on trouve les élites partout dans la société. Mais leur pouvoir, leur influence varient suivant leur position sociale. Les élites peuvent être variées selon le rôle qu'elles possèdent. De ce fait on peut bien avoir des élites intellectuelles que des élites technologiques. L'existence des élites au sein d'une société est inhérente à la société. Qui dit élite, dit habilité et en ce sens les élites se trouvent dans toutes les couches sociales.



1. Vilfredo Pareto « Traité de sociologie générale » Librairie Droz Genève page 1297.

LA CIRCULATION DES ELITES.

Théorie développée par Pareto, elle remet en cause le caractère héréditaire des élites. Les enfants n'ont pas tous les qualités éminentes de leurs parents. Comme la société humaine change, les élites aussi sont en changement permanentes. Cette Théorie de la circulation des élites renvoie à la notion de la mobilité, laquelle est perçue classiquement comme un indicateur de la perméabilité de la structure sociale.

Pour identifier les causes de la mobilité sociale on doit s'interroger sur le sens et la nature des transformations qui ont affecté la structure des activités économiques et les relations sociales depuis la révolution industrielle.

La circulation des élites est dépendante de la structure de la mobilité, qui à son tour est conditionnée par la structure de la société. Cette circulation entendue comme une mobilité ascendante ou descendante des individus d'une couche sociale à l'autre, elle ne s'effectue pas de la même manière et même vitesse suivant les temps et les groupes d'individus.

D'après Pareto ce mouvement de va et vient entre les élites gouvernementales et sociales se produit surtout quand les éléments étrangers à la classe de l'élite viennent à en faire partie en y apportant des nouvelles idées, des nouveaux éléments. Les élites peuvent disparaître pour des différentes causes qui peuvent être résumées en trois points principaux: 1- la destruction biologique 2- le changement 3-la décadence.

Par la destruction biologique on entend toutes les actions qui rendent les élites immobiles; cela peut survenir à la suite d'une guerre, d'un accident, ou d'une mort naturelle. Chaque groupe d'élite qui prend en charge la direction d'une société, propose un certain nombre de

modèles, de valeurs, objets d'un enjeux permanent entre les différentes groupes d'élites.

Lorsque le modèle dominant subit l'influence des autres modèles, ou il se montre incapable de faire face aux autres modèles, le changement va donc nécessairement se produire. Dans ce cas là tantôt les élites ont recours à la violence, tantôt elles se soumettent au changement. Enfin le phénomène de la décadence découle du fait que rien ne garantit que les enfants soient aussi capable que leurs parents. Il est possible qu'on trouve parmi les élites des individus incapables, inaptes, qui déclenchent le processus de changement. Puisque la société humaine est toujours pilotée par une minorité, comment assurer dans de telles conditions la stabilité et la continuité du système social?

Lorsque la classe gouvernante, pour une cause quelconque, se montre incompetent et incapable, elle est entretenue par le fait que les individus des couches inférieures lui apportent l'énergie et la force nécessaire à son maintien au pouvoir tant qualitativement que quantitativement.

Toutefois ce mouvement de circulation des élites ne se fait pas sans conflit entre ceux qui possèdent le pouvoir et les contre-élites. Ces dernières arrivent souvent à s'approprier le pouvoir car la mutation sociale est inévitable. Lorsque cette incessante circulation des élites se réalise régulièrement, elle contribue à maintenir l'équilibre du système social; dans la mesure où elle assure une mobilité ascendante des meilleurs esprits, lesquels entraînent le changement, puisque la circulation des élites entraînent la circulation des idées d'où un changement de décor, de scène.

En excluant les individus les plus déchus et en intégrant les meilleurs élites des couches inférieures la classe gouvernante arrive à se renouveler continuellement.

Ce mouvement de va et vient des élites d'une part peut révéler un ordre social variable, soumis à des lois et à des contraintes, que la société s'exerce sur elle même, et que d'autre part, il peut apparaître comme une nécessité pour diriger la vie politique, économique et sociale d'une société.

Si l'anarchie règne dans la classe dominante et que celle-ci se dirige vers la ruine, elle entraîne souvent avec elle la société toute entière. A travers la psychologie et la circulation des élites on peut caractériser et interpréter les régimes au pouvoirs.

L'une des caractéristiques de la démocratie est la libre circulation des élites, et celle-ci ne peut se réaliser que dans des régimes démocratiques propres aux sociétés occidentales. Cette mobilité des élites contribue largement à la prospérité des affaires socio-économiques et à l'augmentation des richesses et des biens matériels des individus vivants dans une société.

L'élite gouvernementale par cet incessant mouvement de circulation est dans un état de changement permanent, lent ou brusque: c'est ainsi que Pareto l'explique, "Elle coule comme un fleuve. celle d'aujourd'hui est autre que celle d'hier.

De temps en temps on observe de brusques et violentes perturbations semblables aux inondations d'un fleuve. ensuite la nouvelle élite gouvernementale recommence à se remodeler lentement : le fleuve rentré dans son lit, s'écoule de nouveau régulièrement"¹.

D'après Pareto les révolutions se produisent soit à cause d'une perturbation et d'une diminution de la circulation des élites. soit que les individus inaptes . incapables s'accumulent dans la classe gouvernante, tandis qu'en même temps augmente le nombre des individus de qualités supérieures dans la couche inférieure, lesquels déclenchent le processus de changement.

L'accumulation des individus incompetents dans la couche supérieur peut être due à plusieurs facteurs comme: des intérêts commun, une complicité mutuelle des élites.. Selon Marx plus la classe gouvernante absorbe et intègre les individus de qualités supérieures dans la couche inférieure plus sa domination sera dangereuse et durable.

1. Vilfredo Pareto « Traité de sociologie générale » Librairie Droz Genève page 1305. i

Certes le conflit entre les différents groupes d'antagonistes existe de façon permanent, au moins d'une manière latente, mais dès que la situation sociale devient insupportable et qu'elle ne suit plus les désirs de la masse, alors la classe gouvernante se montre incapable de résoudre les problèmes sociaux; le changement devient inévitable.

La société traditionnelle s'oppose aux sociétés technologiques et il en est de même pour la circulation des élites. En raison de la structure de la société traditionnelle (pensée mythique, faible pression démographique, économie simple et de subsistance, hérédité du pouvoir...) et l'imperméabilité du pouvoir par les couches inférieurs, la circulation des élites se faisait d'une manière héréditaire.

Le système des élites dans la société traditionnelle était simple. Les élites étaient restreintes, et en raison de leur nombre ils étaient clairement identifiables. Le pouvoir était concentré aux mains d'une petite minorité. Chaque élite avait sa propre place avec un champs d'action bien précis.

En tenant compte de la structure de la société technologique (prédominance de la rationalité et de la science, société complexe, prédominance de statut acquis...), on se rend compte que le système des élites est un système extrêmement complexe et mouvant dans la société moderne. La circulation des élites s'effectue plus rapidement qu'auparavant. Les lieux de pouvoirs et d'influence sont multiples, d'où une prolifération des élites dans toutes les couches de la société.

Cette théorie de la circulation des élites a été reprise par Mosca qui distingue les sociétés immobiles, où la circulation des élites ne se fait pas ou se fait très mal, et les sociétés mobiles, où elle se fait régulièrement.

La circulation des élites est une théorie qui rend compte des règles de passage entre les différentes classe sociales, et elle est dépendante de la structure de la société. Sa vitesse est variable selon le temps et les sociétés.

COMPTE RENDU DES ENTRETIENS

Cette partie se divise en deux sous-parties, considérant le parlement kurde comme un appareil politique, il me paraît utile dans un premier temps d'analyser le champ politique kurde irakien et de voir quels sont les facteurs qui ont contribué à l'émergence de ce parlement et comment politiquement le parlement kurde s'est composé.

La deuxième sous-partie est l'objet d'analyse des différents thèmes que l'on a pu référer à travers les entretiens.

LES CONDITIONS DE PASSATIONS DES ENTRETIENS

Dans la situation exceptionnelle qui m'avait été offerte par un groupe de médecin sans frontière, pendant l'été 1994, j'ai pu me rendre au Kurdistan Irakien, pour que je puisse accomplir mes recherches en vue de mon travail universitaire.

Pendant mon séjour au Kurdistan Irakien, un cessez le feu avait été conclu entre le P.D.K. et l'U.P.K., mais malgré cela, la tension était vive entre eux.

~~l'atmosphère de~~
parlementaires à tel point que pour se déplacer d'un lieu à l'autre, j'étais tenu de prendre un véhicule de l'opposition irakien, afin de ne pas être l'objet d'un attentat ou d'une embuscade.

Le P.D.K. et l'U.P.K. avaient partagé les cents sièges du Parlement ; (les cinq autres sièges étant réservés à la minorité assyrienne), et de ce fait, il en a été de même pour les autres institutions et à cause de mon identité, il m'a semblé nécessaire de signaler à mes interlocuteurs(trices), qu'il ne s'agissait nullement ici d'un travail politique quelconque, mais d'une recherche universitaire que j'effectuais dans le cadre de ma maîtrise de sociologie, ce qui a eu pour effet sur mes enquêtés d'être moins réservés et plus ouverts.

Les neufs entretiens ont été réalisés à des moments et dans des lieux différents. La durée des entretiens varie entre 25 et 30 minutes. L'anarchie militaire, politique qui régnait dans la province d'Arbil, a été un obstacle majeur quant à la durée des entretiens.

Cinq parmi les neufs entretiens ont été réalisés en présence de deux personnes, c'est-à-dire l'enquêteur (moi-même) ; et l'enquêté (le député), dans un tel cas l'enquêté a pu s'exprimer plus librement. Pour les autres entretiens, j'étais dans l'obligation de les faire en présence d'autres personnes. Ces derniers entretiens sont relativement plus courts que les premiers.

A part un ou deux entretiens, la majorité d'entre eux s'est déroulée dans une ambiance que l'on pourrait qualifier de rapide (ceci est dû à des facteurs comme le manque de temps, surcharge de travail des parlementaires ...), et également on sentait une certaine pression chez ces derniers au cours des entretiens. Ceci a fortement contribué à limiter la durée des entretiens.

Dans une telle atmosphère, je me suis proposé de suivre la méthode des entretiens semi-directifs. Cette méthode permet d'une part de recueillir plus d'informations, des informations auxquelles nous n'aurions pas pu penser et d'autre part, elle permet d'échapper à un questionnement rigide, fermé. Elle contribue également à éviter l'ambiance pesante des entretiens à allure interrogatoire.

LE PORTRAIT DES PERSONNES ENQUETÉES

Le choix des personnes enquêtées est représentatif de toutes les organisations politiques ayant des sièges au parlement. Ainsi, on peut voir les différentes opinions exprimées par chacune d'entre elles.

Les personnes interviewées appartiennent à différentes catégories socio-professionnelles. Cette différence s'exprime également au niveau régional, puisque les personnes interrogées viennent de toutes les régions du Kurdistan Irakien.

Parmi les personnes interviewées se trouvent sept hommes et deux femmes. L'une de ces dernières est adhérente à l'U.P.K. et la deuxième est adhérente au P.D.K. L'entretien avec ces deux députés féminins nous a permis précisément de clarifier leurs rapports avec les députés masculins.

On trouve également parmi les personnes enquêtées un député appartenant au mouvement démocratique assyrien. L'entretien avec ce dernier nous a permis précisément de comprendre quels sont ses rapports avec d'autres mouvements.

Pour des raisons différentes, nous avons décidé d'attribuer aux personnes enquêtées des pseudonymes.

LA COMPOSITION POLITIQUE DU PARLEMENT

Avec la Guerre du Golfe et le retrait de l'appareil étatique les kurdes se sont retrouvés en face d'un vide politique, administratif et juridique. Pour combler ce vide, le Front Uni du Kurdistan, créé en 1987, regroupant huit formations politiques a appelé à des élections législatives.

Le 19 mai 1992, sous l'égide et la protection de la Communauté Internationale, les kurdes ont doté le pays d'un parlement de 105 députés, parmi eux cinq représentent la minorité nationale assyrienne (représentée au gouvernement par le ministre des travaux publics), et d'un gouvernement de 16 membres formé le 5 juillet 1992. Ainsi pour la première fois, les habitants de cette région ont pu élire librement leurs représentants.

Ce parlement est la source légitime du pouvoir législatif et il est composé de 15 commissions parlementaires. Donc faire les lois, les décrets constituent le travail principal du parlement. Les lois adoptées à la majorité par les parlementaires, sont appliquées par le pouvoir exécutif.

D'après le code électoral (n°11, Articles 61), tous les individus hommes ou femmes du Kurdistan Irakien âgés de 18 ans révolus ont le droit de vote. La zone protégée par les alliés est divisée en quatre circonscriptions électorales : Dehok, Arbil, Kirkouk (seulement les habitants d'une partie de cette province sous le contrôle kurde a pu voté) et Soleimaniya.

Le code électoral prévoyait d'une part, que toutes les formations politiques qui n'obtiennent pas les 7% des voix ne seront pas représentées au parlement et que d'autre part, conformément avec l'accord Kurdo-Irakien du 11 mars 1970, le mandat de "l'Assemblée Nationale du Kurdistan Irakien" est fixé pour trois ans.

Sept formations politiques kurdes se sont présentées aux élections. Le résultat est indiqué ci-dessous.

1 - PARTI DEMOCRATIQUE DU KURDISTAN AVEC 437879 voix
soit 45,26%

2 - UNION PATRIOTIQUE DU KURDISTAN AVEC 423833 voix soit 43,81%

3- MOUVEMENT ISLAMIQUE DE LIBERATION AVEC 49108 voix soit 5,8%

4 - PARTI SOCIALISTE ET PASOK AVEC 24882 voix soit 2,57%

5 - PARTI COMMUNISTE D'IRAK AVEC 21123 voix soit 2,18%

6 - PARTI POPULAIRE DEMOCRATIQUE DU KURDISTAN AVEC 9903 voix soit 1,23%

7 - INDEPENDANTS AVEC 501 voix soit 0,05%



Seuls les deux grands partis P.D.K. et U.P.K. ont pu franchir le seuil des 7% de voix, exprimées nécessaires pour accès au parlement. Les autres formations politiques kurdes n'ont pas emporté les 7% des suffrages exigés pour avoir des élus. Le mouvement islamique de libération n'a obtenu que 5,08%. Aucune autre formation politique kurde n'a obtenu la majorité lui permettant de gouverner les 70% du territoire du Kurdistan sous contrôle kurde.

Les deux grandes formations politiques kurdes P.D.K. et U.P.K. qui dominent le mouvement national kurde irakien se partagent à égalité les 100 sièges du parlement. La minorité nationale assyrienne qui avait des listes spécifiques avait été exempté du seuil de 7%, elle occupe les cinq autres sièges du parlement.

Parmi les parlementaires, il en existe qui ne sont pas affiliés à un parti politique. Azade s'exprime en ces termes : "Elles (les formations politiques) n'ont pas laissé les parlementaires se représenter indépendamment des formations politiques. Si on était indépendant des partis politiques, on avait plus de pouvoir. Par exemple, chaque parti a présenté cent candidats, lesquels devraient avoir un lien avec un parti politique. Je veux travailler dans un cadre plus grand qu'un parti politique. Comme on était obligé de se rallier avec un parti politique, je me suis présenté comme un député dans la section verte".

Le tableau ci-après indique la répartition des parlementaires en fonction de leur adhésion ou non à une formation politique.

PARTIS POLITIQUES ADHERENTS OU INDEPENDANTS	PDK		UPK		ASSYRIENS		TOTAL	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
ADHERENTS	16	32	30	60	3	60	49	46.7
INDEPENDANTS	34	68	20	40	2	40	56	52.3

T- Répartition des parlementaires en fonction de leur adhésion ou non à une formation politique.

Avec un taux de 52,3%, ce tableau nous indique que la majorité des députés sont indépendants. Le taux des membres indépendants au sein de l'U.P.K. est de 40%, tandis que ce taux pour le P.D.K. est de 68%. On peut conclure donc que les adhérents de l'U.P.K. au sein du parlement sont plus nombreux que le P.D.K.

Quant au cinq députés Assyriens, trois des cinq députés sont membres du mouvement démocratique assyrien (fondé le 12 avril 1979 dans la clandestinité) et les deux autres sont indépendants.

LE CHAMP POLITIQUE KURDE IRAKIEN

Les kurdes représentent l'enjeu principal de la politique des Etats limitrophes, lesquels considèrent les kurdes comme une sorte d'outil pour la réalisation de leurs objectifs. En raison de la situation géopolitique du Kurdistan Irakien, l'action collective politique kurde irakienne est sous l'influence de plusieurs facteurs tels que : les grandes puissances mondiales, les Etats limitrophes et le pouvoir central irakien.

Dans la région kurde jusqu'en 1975, l'action collective politique kurde irakienne était principalement dans les mains de P.D.K. (Parti Démocratique du Kurdistan). Avec l'accord de l'Alger et la défaite de la révolution kurde, face au régime de Bagdad en 1975, l'action collective politique kurde fut divisée entre les kurdes eux-mêmes en raison de l'émergence des nouvelles formations politiques kurdes.

Le système politique kurde irakien englobe des sous-systèmes politiques avec en tête les deux grands partis politiques kurdes irakiens, le P.D.K. (Parti Démocratique du Kurdistan), et l'U.P.K. (Union Patriotique du Kurdistan). Ces formations politiques kurdes irakiennes ont pour objectif, selon la conjoncture régionale et internationale et leur position dans le champ politique, l'autonomie ou l'indépendance du Kurdistan.

HAYAT, député féminine adhérente à l'U.P.K. s'exprime ainsi sur les formations politiques kurdes irakiennes : "... Nos partis politiques sont des partis de montagnards et leur apprentissage sera long pour qu'ils comprennent ce qu'est le travail d'un parlementaire".

NAWZED et SAID, deux autres parlementaires , s'expriment respectivement en ces termes : "Nos forces politiques ne savent pas nous gouverner..., Les forces politiques pensent que si le parlement ne subit pas une pression de leur part, le parlement ne les respectera plus...". "...On ne doit pas de nouveau établir la dictature. On doit procéder à un contrôle strict des forces armées qui représentent un grand danger pour le Kurdistan, ..., il faut que la rationalité et la démocratie prennent le pouvoir".

Les autres députés s'expriment dans les mêmes termes que ceux cités précédemment. Toutes ces énonciations laissent entendre que le système politique kurde irakien est un système sous-développé, compétitif et a une structure rigide.

Le système politique kurde irakien est un système sous-développé. Avec les expressions "montagnards", "les forces politiques ne savent pas nous gouverner", on peut supposer que les partis politiques kurdes irakiens ont une structure rigide, peu différenciée et ont des méthodes d'action peu compatible avec les attentes de la masse et les députés.

La société kurde irakienne , en tant que société sous-développée, se caractérise précisément par un manque de différenciation ; et dans un tel cas, les différentes règles et fonctions politiques ne sont pas accomplies par des structures différenciées et spécialisées. Des institutions représentatives et libérales sont fragiles pour faire fonctionner réellement la société déchirée par des conflits quasi permanents. Pendant mon séjour au Kurdistan Irakien à maintes reprises, j'ai pu observer l'attente de plusieurs familles kurdes devant le bureau politique central du P.D.K., pour avoir une aide quelconque.

Certes, tous les systèmes, mêmes les plus simples possèdent une structure politique et les mêmes fonctions se trouvent nécessairement remplis. Dans un système politique non développé comme celui que nous étudions, un petit nombre de personnes ou de groupes sociaux remplissent les fonctions essentielles du système. Les entretiens révèlent qu'au Kurdistan Irakien, malgré l'émergence d'un parlement et d'autres institutions, les fonctions et les décisions importantes restent dans les mains des partis politiques. Ainsi, le député AZADE s'exprime : "... le

pouvoir du parlement est en fait aux mains de deux partis politiques, le P.D.K. et l'U.P.K. Ainsi, quand un problème surgissait, ces deux fractions en discutaient dans leur bureau politique respectif...".

L'absence d'une attitude démocratique des partis politiques kurdes irakiens peut être dû à la lourdeur de leurs habits et peur de voir diminuer ou perdre leur pouvoir, avec l'émergence de nouvelles institutions.

De même qu'un système économique se modifie, se modernise, de même un système politique évolue, se transforme, se perfectionne. Articulant de nombreux facteurs, ce processus marquerait le passage d'un système politique traditionnel, à un système politique moderne. Malgré les différences des auteurs au sujet des critères de la modernité politique, la définition de critères de celle-ci est en gros concordante.

ALMOND et POWEL définissent le développement politique "comme la différenciation et la spécialisation croissantes des structures politiques et la sécularisation croissante de la culture politique". (1)

La société industrielle possède un plus grand nombre de structures qu'une société sous-développée. La multiplicité des structures de la société industrielle est liée à la nature de celle-ci qui a une organisation sociale complexe, professionnalisée et bureaucratisée. Par la différenciation structurelle, ALMOND et POWEL vont mettre l'accent sur un processus par lequel les rôles changent et deviennent de plus en plus spécialisés, où on assiste à la création de nouveaux types de rôles. Un système politique moderne a un degré relativement élevé de différenciation structurelle, c'est-à-dire qu'il est caractérisé par l'existence d'un ensemble d'organes et d'institutions exécutifs, législatifs et judiciaires et d'informations. Chaque structure remplit une fonction et cette structure n'est pas isolée, elle s'intègre à un ensemble coordonné.

Dans les systèmes politiques modernes et simples, la différence fondamentale ne se trouve pas au niveau de la nature, mais elle réside au niveau du degré, c'est-à-dire le degré de différenciation des fonctions et de spécialisations des structures.

1 - Roger Gérard SCHWARTZENBERG, *Sociologie Politique*, Ed Montchrestien, 1988, p.193

Par la sécularisation culturelle, les auteurs entendent souligner un processus "par lequel les individus deviennent de plus en plus rationnels, analytiques et empiriques dans leur action politique". (1)

La sécularisation culturelle est liée au développement de la science, de la technologie, de l'éducation. La raison prime sur la passion. Cette notion correspond à une acquisition des convictions fondamentales des individus en leur aptitude à choisir des lignes d'actions efficaces en vue de la réalisation des valeurs communes. On rejoint ici les propositions faites par Lucien PYE, qui a pour sa part développé les trois capacités d'un système politique à savoir :

- Premièrement, la capacité d'innovation, c'est-à-dire la capacité d'adaptation qui par des méthodes flexibles doit pouvoir répondre à de nouveaux problèmes. Un système politique en voie de développement a un plus grand besoin de cette capacité qu'un système politique moderne.

- La deuxième capacité est celle de mobilisation, c'est-à-dire de mobiliser les ressources matérielles et humaines en vue d'atteindre l'objectif commun. Un système politique efficace est celui qui mobilise et maximise les ressources.

- Enfin, la troisième est la capacité de survie. Dans ce cas là, en diffusant des attitudes et des comportements favorables à son maintien au pouvoir, le système doit être capable d'assurer sa survie.

Les entretiens révèlent que le système politique kurde irakien est un système compétitif. NAWZED s'exprime en ces termes : "... Ces forces politiques (P.D.K. et U.P.K.) ont presque tout partagé, et pourtant il y a une concurrence entre les deux. Cette concurrence s'est accélérée peu à peu entre P.D.K. et U.P.K., jusqu'à ce que à propos d'un problème apparemment de moindre importance à Kaleh Dizeh la guerre a commencé et a contaminé la région toute entière".

Cette compétitivité prend souvent la forme d'une lutte armée, et cela malgré la création du "Front Uni du Kurdistan Irakien", en 1987.

La relation entre les différents partis politiques irakiens reste une

1 - Roger Gérard SCHWARTZENBERG, sociologie politique, Ed.Montchrestien, 1988, p.193

relation conflictuelle et celle-ci d'autant plus élevée que les formations politiques ont, elles aussi, une position élevée dans le champ politique. Cette concurrence, constituée et objectivée par des processus historiques vise principalement le pouvoir et elle est en même temps une "lutte pour le principe légitime de légitimations" (1)

La mise en scène de ce jeu parlementaire par les formations politiques à la suite du retrait des appareils étatiques au Kurdistan Irakien avait pour but apparent d'assurer le bon fonctionnement de la société. Ainsi, une lueur d'espoir commença pour les Kurdes Irakiens en vue de leur rapprochement de l'idéal commun.

Mais la guerre (2) qui a commencé en 1994 entre les différentes fractions rivales kurdes et notamment le P.D.K. et l'U.P.K. va rendre la situation plus complexe qu'elle ne l'était.

Le P.D.K. , le parti le plus ancien fondé dans les années 40 est bien implanté dans les régions montagnardes du nord et les données statistiques montrent que lors des élections législatives de mai 1992, le P.D.K. avait obtenu 168683 voix contre 15184 voix pour l'U.P.K. à Dehok, là où le dialecte dominant est le Kaurmandji.

Le Kurde, la langue des Kurdes appartient à la famille indo-européenne et au groupe irano-aryen de cette famille, et ses dialectes sont généralement répartis en trois groupes nettement apparentés entre eux :

- Le premier, le plus important par le nombre de ses *locuteurs* est le kurde septentrional appelé Kaurmandji. Ce dialecte est parlé par les Kurdes vivant en Syrie, en Turquie et en U.R.S.S. et par une partie des Kurdes vivant en Iran et en Irak.

- Le deuxième dialecte est le Soranî. Ce dialecte est parlé au nord est de l'Irak et dans des districts voisins en Iran.

1 - Jacques LAGROYE, sociologie politique, presses de la fondation nationale des sciences politiques et Dalloz, 1991, p.189

2 - Mouna NAIM, article le Monde 5.01.95, et Joseph YACOUB, Les minorités, quelles protections ? Desclés de Brouwer, Mai 1995, pp.236-290

- Le troisième groupe est composé de nombreux dialectes hétérogènes parlés au sud du Kurdistan d'Iran.

Les données statistiques montrent que plus au sud, là où le dialecte dominant est le Sorani, l'U.P.K. avait emporté les élections. A Soleimaniya l'U.P.K. avait obtenu 207168 voix contre 92449 pour le P.D.K. Ainsi, la société kurde se trouve en face d'une dichotomie linguistique et politique.

Les informations recueillies révèlent que seulement deux sur cinquante députés adhérents à l'U.P.K. viennent de la région de Badinane, (là où le dialecte dominant est Kaurmandji), tandis que pour le P.D.K., les députés viennent aussi bien de la région de Badinane que Soran, (là où le dialecte dominant est sorani).

Cela nous amène à penser que, d'une part l'influence de P.D.K. est plus grande dans la région de Soran, que ne l'est l'influence de l'U.P.K. dans la région de Badinane et d'autre part, on peut se poser la question suivante : l'U.P.K. s'appuie-t-il sur le dialecte sorani en tant qu'un signe singulier, identitaire, pour consolider politiquement sa position sociale dans la région de Soran ?

Le tableau ci-après indique la répartition des parlementaires selon leurs professions et les partis politiques.

PARTIS POLITIQUES	P.D.K.		U.P.K.		ASSYRIENS		TOTAL	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Adhérents du parti	6	12	29	58	2	40	37	35,2
Ingénieurs	3	6	1	2	1	20	5	4,8
Enseignants	8	16	10	20	1	20	19	18
Officiers	2	4	0	0	0	0	2	1,9
Artistes, écrivains	4	8	4	8	0	0	8	3,8
Avocats	12	24	0	0	0	0	12	15,2
Ouvriers	2	4	1	2	0	0	3	1,9
Ingénieurs en agriculture	1	2	0	0	0	0	1	1,9
Fonctionnaires	2	4	0	0	0	0	2	1,9
Médecins	1	2	0	0	0	0	1	1
Chefs de tribus	1	2	2	4	0	0	3	2,9
Religieux	5	10	2	4	0	0	7	6,7
Médecins vétérinaires	1	2	0	0	0	0	1	1
Chef d'une région	0	0	1	2	1	20	2	1
Propriétaires et commerçants	2	4	0	0	0	0	2	2,8



D'après ce tableau, on peut conclure que ces formations politiques kurdes irakiennes sont implantées dans toutes les couches sociales. Les avocats, les enseignants et les adhérents du parti au sein du P.D.K. sont les professions les plus représentées, tandis que dans l'U.P.K. il s'agit plus prioritairement des adhérents du parti et des enseignants.

D'une manière générale, on note que la profession dominante dans les effectifs des partis du parlement est représentée par les adhérents de parti. Cependant, on ne peut pas conclure que le parlement kurde est politiquement professionnalisé, puisque les adhérents de parti ne représentent même pas la moitié de l'effectif total des parlementaires.

Il existe deux sortes d'adhérents à un parti politique : les permanents et les non permanents. Les premiers vivent de la politique et les deuxièmes sont pris en charge en partie par les formations politiques. Les deux catégories et en particulier la deuxième doivent travailler par ailleurs pour vivre.

En dehors de cette catégorie, on remarque que les parlemantaires ont une position sociale élevée (pour les plus importants taux : 18% d'enseignants et 15,2% d'avocats) qui peut leur procurer un pouvoir légitime. A l'opposé, on remarque une faible représentation d'ouvriers et de commerçants. Les chefs de tribus et religieux détenteurs d'un pouvoir traditionnel sont plus faiblement représentés dans ce parlement (9,6%). Peut-on relever ici l'indice d'un travail de déplacement de la légitimité du pouvoir d'un groupe ancien à un nouveau ?

Quant aux cinq députés assyriens, deux sur cinq sont adhérents du parti.

La classification de ce tableau montre que la structure de la société kurde est encore en partie traditionnelle. Ce tableau nous amène à formuler les hypothèses suivantes :

- L'U.P.K. privilégie-t-il ses adhérents ?
- Les avocats préfèrent-ils le P.D.K. que l'U.P.K. ?

Les données statistiques montrent d'une part qu'il existe six femmes parlementaires, dont quatre qui sont adhérentes à l'U.P.K. et deux autres sont adhérentes au P.D.K. Parmi les cinq femmes de l'U.P.K. se trouve l'épouse du secrétaire général de l'U.P.K.. Elle fume et sa tenue vestimentaire est semblable à celle d'une femme européenne.

Et d'autre part, elles nous montrent la présence de cinq religieux au sein du P.D.K., tandis que l'U.P.K. en possède deux. Ces faits peuvent nous amener à penser qu'on peut considérer le P.D.K. comme un parti conservateur et l'U.P.K. comme Le pôle moderniste. (1)

Le partage linguistique politique et géographique peut s'expliquer par les faits suivants :

- L'absence d'un chef charismatique
- Le non savoir-faire des dirigeants et la primauté de l'intérêt personnel sur l'intérêt de la masse
- Un dialecte, comme un puissant moyen de distinction, de l'identité, d'appartenance à un groupe social déterminé, peut être utilisé pour des fins politiques.

(1) Pour plus d'informations, voir, l'Etat souverain à l'aube du XXIème siècle, colloque de Nancy de la société française pour le droit international; Paris, Ed.A.Pédone, 1994, pp.61-71

"Il faut que la rationalité et la démocratie prennent le pouvoir", "mais notre problème, je le répète, c'est que l'intérêt des partis politiques prime sur l'intérêt général du peuple". Ces propos des députés que nous avons déjà cités et la division linguistique, politique de la société kurde irakienne mettent en évidence que la rationalité et les méthodes d'action de formations politiques kurdes irakiennes ne sont pas conformes avec l'idéal commun des Kurdes, et leur rationalité et leur représentativité englobe un groupe particulier plutôt que la société kurde toute entière. Quelque soit la base sociale de ces formations politiques, les entretiens révèlent qu'il s'agit là d'une tribalisme politique moderne : rassemblement de tribus ou de groupes d'individus ayant de forts liens sociaux entre eux, cela varie géographiquement ; la division linguistique politique et géographique de la société, la guerre entre les partis politiques kurdes irakiens, la nouvelle forme de ces derniers : la naissance du parlement et d'autres institutions.

La persistance des structures traditionnelles au Kurdistan Irakien est due à plusieurs variables comme : le sous-développement, l'analphabétisation, l'intériorisation des valeurs traditionnelles et le rôle joué par les partis politiques kurdes irakiens et le pouvoir central de Bagdad.

L'une des stratégies du pouvoir central de Bagdad est de garder les structures tribales, afin de mieux servir son idéologie. Les partis politiques kurdes irakiens, consciemment ou inconsciemment n'ont pas pu développer un programme rationnel visant à l'unité de l'action et à la mobilisation de toutes les ressources et les énergies en vue d'atteindre un objectif commun. Le non savoir-faire, l'incompétence et la prédominance de l'intérêt personnel sur l'intérêt de masse en constituent les éléments essentiels.

La guerre entre les deux principales formations kurdes irakiennes, le non respect de la loi et l'absence d'une action commune efficace nous montre que le système politique kurde irakien est en crise : crise de la légitimité des institutions d'intégration et de distribution des ressources. L'habitus des super-élites politiques kurdes irakiens a joué un rôle non négligeable dans le déclenchement du conflit et ce rôle est d'autant plus important que les super-élites ont une position stable et que l'on n'observe pas de changement radical dans leur manière d'agir et de penser.

Cette rupture de la communication et la mise en cause de la relation existante entre les fractions rivales kurdes irakiennes, minimise l'effet de l'action collective et il montre l'incapacité des partis politiques kurdes irakiens de donner au corps social une conscience de son unité, de mobiliser les ressources et les énergies nécessaires tant à l'intérieur du Kurdistan Irakien qu'à l'extérieur pour la mise en oeuvre des valeurs communes.

Le recours à l'action violente est un système primitif qui ne peut faire fonctionner une société, déjà déchirée par les différents ordres politiques et il ne fait qu'exacerber les tensions déjà existantes. Les partis politiques kurdes irakiens habitués à la guerre et vivant dans un état quasi permanent de guerre ont une structure rigide. Cette rigidité peut être liée à la nature de la société.

Tant que les formations politiques kurdes irakiennes resteront des organisations rigides, peu flexibles, incapables de s'adapter au flux continu de la vie politique contemporaine et la vérité changeante de ses aspirations, d'assurer la coopération nécessaire pour atteindre un but commun, le système politique kurde irakien continuera de se plonger dans une crise et l'accès à la modernité politique ne serait immédiate.

Incapable de créer une autorité gouvernementale et des comportements d'obéissance en référence aux lois, les formations politiques kurdes irakiennes doivent entreprendre une révolution dans la manière de concevoir et de faire la politique.

En se dénonçant mutuellement, les formations politiques kurdes irakiennes pour légitimer le fondement social de leur pouvoir, ont constamment recours à des valeurs patriotiques qui sont considérées comme une dynamique sociale puissante. Le recours à un idéal commun est d'autant plus efficace que ce dernier se trouve menacé par une force étrangère.

Les entretiens révèlent que les députés font constamment référence à des partis politiques et en l'absence d'autres forces dans la société, on peut conclure que ce sont les forces politiques qui procèdent à une structuration.

Les forces politiques en tant que des structures structurantes

établissent durablement leur hégémonie sur la masse et ainsi elles ne permettent pas à la société de laisser émerger toute autre forme de pouvoir ou de nouvelle dynamique sociale.

La relation du système politique kurde irakien avec d'autres systèmes politiques limitrophes est une relation dissymétrique. Basée sur une inégalité flagrante des moyens d'action, cette relation conditionne et oriente dans une large mesure l'action du système politique kurde irakien. Le degré de ce conditionnement est dépendant de la nature de la relation et de l'intérêt qui se présente pour les deux parties en présence. Cette relation obéit à une logique propre souvent au détriment du premier, en raison de multipartisme kurde et l'absence d'une stratégie commune entre les sous-systèmes politiques kurdes irakiens.

La relation établie entre un sous-système politique kurde irakien et un système politique limitrophe quelconque n'est pas une relation fixe dans le temps ; elle change en fonction des intérêts et souvent l'alliance qui se noue entre les deux est une alliance occasionnelle. Cette relation d'échange a pour but principal de produire et reproduire la domination de l'ordre établi : c'est-à-dire d'une part la manipulation du système politique kurde irakien par un système politique étranger, d'où une structuration de l'action politique kurde et d'autre part, en s'incarnant et en s'identifiant à des symboles et valeurs patriotiques, les forces politiques établissent durablement leur hégémonie sur la population kurde irakienne.

Les données recueillies indiquent que sept formations politiques se sont présentées aux élections législatives en mai 1992. Ce multipartisme kurde est dû en partie à des états limitrophes soucieux de voir diminuer leur influence sur l'échiquier géopolitique, ces derniers encouragent et produisent des organisations politiques ; cette production d'organisations politiques variant dans le temps et dans l'espace.

Raymond ARON nous dit que les vertus modernes nécessaires au bon fonctionnement d'un régime constitutionnel pluraliste sont l'existence d'opinions propres, le sens de compromis et le respect des lois.

En l'absence des facteurs comme le non sens de compromis, le non respect de la règle constitutionnelle et l'absence d'une unité d'action

efficace, le multipartisme kurde apparaît inefficace, inadapté et il est incapable de poursuivre le changement. Dans un tel cas, le multipartisme renforce l'hétérogénéité de la société en cristallisant les oppositions d'ordre politique, linguistique, économique et d'autre part, il est considéré comme un générateur de désordre.

Si on tient compte des rapports socio-historiques et politiques, qui se sont développés entre le Kurdistan Irakien et les autres espaces du Kurdistan, on se rend compte que l'espace politique du Kurdistan Irakien est un espace facilement perméable et son degré de perméabilité varie dans le temps et dans l'espace. L'intervention récente de la Turquie au Kurdistan Irakien en mars 1995 justifie cette perméabilité.

Un coup d'oeil sur l'histoire des Kurdes en Irak peut nous révéler les différents faits suivants :

- Les rapports conflictuels quasi permanents entre les Kurdes et le pouvoir central de Bagdad et l'adaptation par ce dernier d'une politique d'homogénéisation et d'assimilation de la société.

- L'absence de libres élections législatives, ce n'est qu'en mai 1992 et sous l'égide et la protection de la communauté internationale que les Kurdes ont pu procéder à de libres élections législatives.

Nous avons vu précédemment comment le Kurdistan a été partagé entre quatre Etats, dont l'Irak. Celui-ci issu du colonialisme, englobe en son sein des populations ethniquement et culturellement hétérogènes. Les Kurdes en tant qu'une minorité, dès la naissance du nouvel Etat Irakien, se refusèrent de se soumettre au pouvoir central de Bagdad.

Les rapports conflictuels permanents entre les Kurdes et l'Etat irakien, l'ethnonationalisme étroit de ce dernier et l'absence d'un contexte régional et international favorable, en constituent les éléments essentiels quant à l'absence d'un parlement Kurde au Kurdistan Irakien.

A la faveur de l'après-guerre du Golfe, les Kurdes irakiens avaient jugé le moment favorable pour faire revivre leur grand rêve d'autonomie, profitant de la faiblesse de l'armée irakienne, occupée à écraser le soulèvement chiite dans le sud et des encouragements de l'occident, les Kurdes libèrent le Kurdistan. Mais, quelques jours plus tard, le régime irakien a repris le contrôle du Kurdistan et d'une manière farouche a jeté

deux millions d'êtres humains sur les routes de l'exode. L'ampleur du drame était telle que la France avait demandé la saisie du conseil de sécurité. Ainsi la question Kurde est devenue une question centrale sur la scène internationale.

Sous ces deux facteurs, c'est-à-dire l'ampleur du drame et l'opinion internationale les Alliés ont réagi et à l'initiative de la Grande-Bretagne, ils ont créé une zone de sécurité au 36ème parallèle de l'Irak, de telle façon que l'appareil étatique de Bagdad s'est retiré du Kurdistan.

On peut donc conclure que la naissance du parlement est étroitement liée au contexte régional et international.

On peut distinguer ici deux facteurs qui ont contribué à la naissance du parlement kurde :

- Le facteur exogène qui est la présence de la communauté internationale. Cette présence est un facteur central, voire vital, sans lequel le retour des leaders kurdes, des individus à leur foyer était impossible.

- Le facteur endogène représenté par la contrainte que la société exerce sur elle-même. Tout système social a besoin d'un appareil régulateur, autrement dit d'un pouvoir légitime reconnu par la collectivité de manière à assurer le bon fonctionnement de la société. Avec le retrait unilatéral de l'armée et de l'administration irakienne, la société kurde s'est trouvée en face d'un vide politique, juridique, ... Pour combler ce vide, les Kurdes ont procédé à la création de ce parlement.

LES FEMMES ET LA POLITIQUE

A travers les données historiques, on peut constater que l'une des différences les plus flagrantes des inégalités sociologiques entre l'homme et la femme est le faible taux de participation des femmes à la vie politique. Cela peut être expliqué par l'historicité.

Au fil des siècles, l'intérêt des femmes pour la politique était insignifiant. Les lois de la transformation de l'ordre social et plus précisément du champ politique dans l'histoire n'ont pas modifié la structure de ce dernier et a gardé longtemps son imperméabilité à l'égard du sexe féminin. Cet espace politique peu perméable peut se comprendre par le rôle et la force physique de la femme par rapport aux hommes.

La femme exerçait des métiers dits féminins, c'est-à-dire des métiers qui ne demandent pas ou peu de force physique et longtemps l'espace féminin a gardé ses frontières propres grâce à une forte intériorisation des valeurs, des normes par les membres de la société. Le métier de la politique est étroitement lié à l'exercice du pouvoir, peu compatible avec les comportements féminins. Historiquement, le pouvoir a obtenu une signification, laquelle est liée et dominée par l'espace masculin.

La notion de pouvoir est plus proche de l'espace masculin que féminin. La participation des femmes à la politique dépend de la structure de la société, donc de la stricte division du privé et du public. L'exclusion des femmes hors de la politique n'est pas un rejet de féminisme. Elle s'accompagne, au contraire d'une appropriation du féminin par les hommes. Mais ce féminisme est contrôlé et orienté par les hommes. L'accès des quelques femmes au pouvoir s'explique par des liens familiaux et dynastiques, (cependant cette règle "traditionnelle" d'accès doit pour ces femmes être accompagnée d'une compétence personnelle). En d'autres termes, elles bénéficient de ce qu'on pourrait appeler une hérédité politique.

La politique est un domaine qui défend plus qu'un autre sa non-mixité ou sa masculinité. Dans beaucoup de société, la politique

reste le domaine réservé des hommes. Cette non-mixité doit susciter quelques remarques et réflexions.

L'entretien avec ces deux députés féminins, HAYAT et SERTEM, nous a permis de clarifier certains faits. L'un d'entre eux est leur ancienneté. Nous avons vu cela dans le cas du député HAYAT et il en est de même pour le député SERTEM. Cette dernière, depuis qu'elle est entrée au lycée en 1967, a exercé des activités politiques. Elle a commencé à travailler avec une association étudiante.

Elle s'exprime ainsi : "Je suis d'une famille révolutionnaire. Mon frère, mon père étaient des peshmargh de 1961, jusqu'en 1974. Après l'accord d'Alger, nous avons été expulsé de Kirkouk (ville natale), pendant deux ans. Pour les habitants de Kirkouk qui ont participé à la révolution, il était impossible de rester à Kirkouk. Cela était un ordre de Bagdad. Ensuite, nous sommes allés à Soleimaniya. Là-bas aussi, nous avons eu des rapports avec le mouvement kurde..."

L'accès de ces deux députés féminins ne s'est pas effectuée d'une manière héréditaire. En plus de leur ancienneté, elle possèdent d'autres atouts parmi lesquels figurent : origine sociale, capital culturel et ont une reconnaissance sociale ; celle-ci se reflète à travers l'ancienneté.

Parmi les députés féminins se trouve l'épouse du premier secrétaire général de l'U.P.K. Dans un tel cas et en tenant compte de la nature de la société kurde, l'accès à des postes importants est garanti par des liens familiaux.

Les députés féminins que nous avons rencontrés au cours de notre voyage n'étaient pas voilés et leurs tenues vestimentaires étaient semblables à celles des femmes européennes.

Déjà, Basile NIKITINE, dans son livre "les kurdes" écrit : "les kurdes sont probablement les plus libéraux parmi les musulmans (...). Les femmes ne se voilent pas le visage. Dans la foule, elles se mêlent aux hommes et dans une conversation commune ont toujours leur mot à dire". (1)

1 - Basile NIKITINE "Les kurdes", édition aujourd'hui, 1956, p.97

Ces remarques faites par un observateur étranger, peuvent nous conduire à penser que la frontière séparant les deux espaces féminin et masculin n'est pas si grande, si profonde qu'on aurait pu le penser.

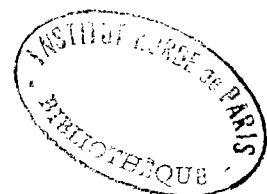
Dans une société comme la société kurde irakienne, la présence de six députés féminins au parlement kurde est significative. Sertem, député féminin, s'exprime ainsi : "...Les femmes n'étaient jamais séparées de l'activité politique et elles ont beaucoup souffert...".

Les propos cités ci-dessus et la présence de six députés féminins au parlement kurde démontrent donc d'une part que le champ politique est accessible aux femmes, mais que d'autre part il se rétrécit au fur et à mesure qu'on gravit les échelons hiérarchiques.

La participation des femmes à l'action politique varie géographiquement et elle est plus grande dans les villes que dans les campagnes. Les six députés féminins sont nés dans des villes où le dialecte sourani est dominant ; tels que : Soleinaniya, Arbil, Kirkouk, d'où l'on peut conclure que les femmes sont plus actives dans la région de Souran que Badinane.

L'entretien avec Sertem et Hayat, nous a permis de comprendre la relation entre les députés masculins et féminins. Les rapports entre les deux sont des rapports de force, où chacun essaie d'en tirer le maximum de profit. Les députés masculins essaient de restreindre le champ d'action général des femmes dans la société, tandis que les députés féminins luttent pour une amélioration générale de la position de la femme dans la société. La conflictualité de leur rapport dépend de la nature de leur relation et son importance varie en fonction des intérêts de chacun. Ceci se retrouve dans leur discours.

Enfin, un dernier fait qui englobe tous les parlementaires, donc les femmes députés, est le désir d'objectiver leur discours. Le discours de ces deux députés féminins en tant qu'un discours légitime ne contribue pas à sa réalisation objective. En raison de l'anarchie politique, économique et sociale de la société, l'objectivation d'un discours parlementaire est impossible. Cette dernière, comme nous avons vu auparavant, dépend des forces politiques, puisque celles-ci possèdent les moyens d'action.



La position du pouvoir entre les femmes députés et les hommes députés s'inscrit donc dans un champ inégalitaire de pouvoir, et ceci au profit des députés masculins. Ceci peut s'expliquer par les deux facteurs suivants :

- L'infériorité numérique des femmes députés,
- La position générale de la femme dans la société.

Les députés Hayat et Sertem s'expriment respectivement ainsi :
"...Avant la guerre entre le P.D.K. et l'U.P.K., j'ai proposé au parlement une loi concernant les femmes en vue d'améliorer leur situation. Ils ont refusé cette loi, ils étaient contre. Sur certains aspects, on a vraiment beaucoup insisté, comme le divorce, le mariage..."

"On n'a pas fait grand chose pour les femmes, ce n'est pas parce-qu'on les avait oublié non, on s'en est souvenu. On a présenté un programme au parlement, ils n'ont pas accepté. On veut défendre les intérêts de la femme, pour qu'elle soit libre de choisir sa vie, on veut arrêter la polygamie. On veut échapper à des mauvaises habitudes dont la femme est l'objet".

LE POUVOIR DE CES ELITES PARLEMENTAIRES

Dans cette sous-partie, nous allons tenter de répondre à différentes questions, telles que :

- Quelle est le pouvoir de ces élites parlementaires ?
- De clarifier les rapports de ces députés avec les forces politiques et avec le monde extérieur
- Ont-elles introduit un changement radical dans le champ politique ?

Nous avons vu précédemment que l'élite possède une compétence et une qualité qui la font distinguer des autres individus dépourvus de ces mêmes qualités, et par son savoir et savoir-faire, l'élite exerce ainsi un pouvoir variable suivant le rôle qui lui est assigné.

Nous avons vu également que Pareto distinguait deux sortes d'élites dans une société :

- La première appelée les élites non gouvernementales ou sociales, celles-ci sont présentes dans toutes les couches sociales.
- La deuxième famille appelée les élites gouvernementales détiennent le pouvoir politique dans une société.

Le pouvoir des élites gouvernementales provient de deux faits :

- Elles possèdent certaines qualités et compétences,
- Elles ont été nommées ou élues selon des lois, reconnues et acceptées par une collectivité.

Les élites parlementaires kurdes irakiennes sont des élites technocratiques, puisque la structure de ces élites est basée sur les deux faits cités ci-dessus. Ainsi, ces élites kurdes doivent être en mesure d'exercer le pouvoir législatif dans sa plénitude. Mais les entretiens que j'ai réalisé auprès de ces élites confirment qu'il en est autrement dans la réalité.

Les députés SAID, AZADE, NAWZADE s'expriment respectivement en ces termes : " Ce sont les partis politiques qui ont le pouvoir, l'U.P.K. et le P.D.K. Ces derniers n'ont pas donné une liberté au

parlement et ils interviennent constamment dans les affaires du parlement (...). Jusqu'à présent, le parlement ne pouvait pas faire grand chose, et ce à cause de deux facteurs :

- A cause de l'intervention excessive de P.D.K. et U.P.K.
- Parce-que le parlement lui-même n'a aucun pouvoir."

"... Le pouvoir du parlement est en fait aux mains de deux partis politiques, le P.D.K. et l'U.P.K. Ainsi, quand un problème surgissait, ces deux fractions en discutaient dans leurs bureaux politiques respectifs. Le parlement n'a aucun moyen pour s'opposer à l'accord conclu entre eux-mêmes. Si on était contre, on ne pouvait rien dire."

"A cause de la représentativité donnant 50% au P.D.K. et 50% à l'U.P.K., nous (les parlementaires), on n'est pas fort (...). Le parlement doit devenir un vrai parlement, il faut que les forces politiques lui donnent une plus grande liberté".

Les énonciations des députés cités ci-dessus mettent en évidence que ces élites sont une sorte d'outil aux mains des deux grands partis politiques. En d'autres termes, ces élites, en tant que parlementaires sont des élites "sans pouvoir".

Parmi ces députés, certains ne sont pas affiliés à un parti politique. On peut conclure donc que le pouvoir de ces élites varie en fonction de leur position dans le champ politique. Les députés adhérents à un parti politique peuvent exercer leur pouvoir dans le parti en fonction du rôle qui leur est assigné.

Mais le pouvoir de ces élites, en tant que parlementaires s'exerce à titre symbolique. Une réflexion sur ces élites sans pouvoir doit nous amener à nous interroger sur les types de relation de pouvoir établis entre les parlementaires et les forces politiques kurdes irakiennes.

La relation établie entre les parlementaires et les partis politiques est une relation déséquilibrée, au profit de ces derniers. Les partis politiques sont les maîtres du nouveau jeu qui détiennent toutes les ressources facilement mobilisables, d'où un champ d'action plus grand.

Ces députés sont le produit des forces politiques et ne possèdent

aucun moyen d'action. Il s'agit là de nouveaux modes de régulation et d'une restructuration du système et non pas un renversement des rapports de force ou d'une nouvelle catégorie d'élites. La naissance du parlement est donc une reformulation du jeu à travers les relations du pouvoir déjà existantes. Les partis politiques, comme des structures structurantes sont le fondement du nouveau jeu. Incapable de renverser les rapports de force déjà existants, ces élites ne peuvent élaborer ou fixer le nouveau modèle du jeu.

Comme nous l'avons vu précédemment, l'élite par son savoir et savoir-faire participe activement au processus de changement. Or, cela n'est pas toujours le cas. Dans les sociétés du tiers monde, l'élite n'est pas considérée comme un facteur important de processus de changement. Dans les pays non démocratiques, le changement s'accompagne souvent d'une action violente, comme au Kurdistan Irakien. Le changement lui-même peut-être régressif, et c'est ici le cas.

Le changement ici est superficiel, puisqu'il est fortement contrôlé et dirigé par les partis politiques. Un véritable changement se produit avec l'émergence d'une capacité nouvelle qui est capable de renverser les rapports de force et un tel changement s'accompagne nécessairement d'une rupture.

Il s'agit là d'un changement de stratégie de l'action collective et d'une distribution du pouvoir entre les différents organes législatif, exécutif et judiciaire. Ce nouveau type d'action, comme un processus de changement implique les nouveaux mode d'action et de coopération, donc du pouvoir. Or, l'intervention excessive des forces politiques a privé les différents organes de leur pouvoir et ce dernier s'exerce symboliquement.

Le député HAMID s'exprime ainsi : "Actuellement, nos ministres ne pensent pas qu'ils sont les ministres du Kurdistan, ils pensent qu'ils sont les ministres du P.D.K. et de l'U.P.K."

Les types de relation du pouvoir, déjà bien intériorisé par les députés sont les premiers obstacles du changement. En d'autres termes, un changement radical n'est possible qu'à travers une transformation du système de pouvoir et ainsi la transformation de celui-ci doit être l'un des objectifs essentiels de tout effort de changement.

Les entretiens révèlent que l'absence du pouvoir des

parlementaires se traduit également par le fait que les élites kurdes , en tant que parlementaires, sont incapables de faire cesser la guerre qui oppose l'U.P.K. au P.D.K. Ceci peut être expliqué par les deux faits suivants :

- Ces députés ne possèdent aucun moyen d'action
- Ces députés sont conditionnés et manipulés par les forces politiques.

C'est ainsi que le député Azade s'exprime : "Moi, personnellement, je suis contre la guerre et j'ai écrit plusieurs articles, organisé plusieurs conférences. Mais cela n'a pas eu d'écho favorable".

Jusqu'à présent, les différentes fractions rivales ne sont pas parvenues à conclure un cessez le feu définitif.

Les députés assyriens ne subissent point la pression de leur parti. Hakim, le député assyrien s'explique ainsi : "Naturellement non, on ne subit pas une pression de notre parti".

Le nombre effectif de députés assyriens et que ces derniers sont eux-mêmes les responsables du mouvement démocratique assyrien, constituent autant de facteurs quant à l'absence de manipulation des députés assyriens par leur parti.

Le parlement kurde a voté différentes lois concernant la minorité assyrienne telles que : l'enseignement de la langue assyrienne, les jours fériés. Le député Hakim s'exprime ainsi : "... une loi prévoit que la langue assyrienne doit être enseignée pour les assyriens à l'école. Le ministère de l'éducation a décidé de créer un bureau culturel pour les assyriens, cela a été voté mais pas encore exécuté. On a des jours fériés officiels, par exemple, comme pour les kurdes, le 21 mars (jour de nouvel an) est férié ; pour nous ce jour est le premier mai (jour de nouvel an)".

Le mouvement démocratique assyrien en raison de sa neutralité d'une part, a pu préserver son champ d'action dans différents lieux du Kurdistan Irakien, et d'autre part, a joué un rôle important quant au bon fonctionnement du parlement.

Le député Hakim s'énonce ainsi : " Nous, comme faisant parti du Front Uni du Kurdistan, nous avons décidé de rester neutre et on a des bons rapports avec tous les partis. Nous étions un élément important pour le bon fonctionnement du parlement jusqu'à récemment".

Concernant l'application ou non des lois légiférées par le parlement, le député Karim s'exprime en ces termes : "Notre devoir, c'est de faire les lois et ensuite on les envoie à notre gouvernement et c'est au gouvernement de faire appliquer les lois. Malheureusement, jusqu'à présent notre gouvernement n'a pas fait grand chose en la matière et la majorité de nos lois n'ont pas été appliquées. Nous, on critique notre gouvernement et le gouvernement critique les partis, ces derniers à leur tour critiquent les chefs."

Ces propos mettent en évidence d'une part, l'anarchie qui englobe toute administration étatique et d'autre part la non application des lois légiférées par le parlement. Donc, le pouvoir de ces élites en tant que parlementaires se traduit dans un discours qui par le simple fait de son énonciation ne contribue pas à sa réalisation objective, puisqu'il est dépourvu des moyens d'action. L'objectivation d'un discours parlementaire est indépendant de ces députés puisque ces derniers sont conditionnés et manipulés par les forces politiques.

Vu la position de ces élites dans le champ politique, ces députés souhaitent objectiver leurs discours. Cette objectivation consiste à l'application des lois, la redistribution du pouvoir... Le député Hamid s'exprime ainsi : "Je suis mécontent de la situation, et si je suis mécontent de la situation, c'est qu'il y a beaucoup de choses à faire. Il faut que les forces politiques respectent le parlement. J'espère que le parlement sera un vrai parlement et ensuite on pourrait réaliser beaucoup de nos projets".

~~...me
explique par le fait que la position
inférieure à leur position.~~

En raison des enjeux économiques, politiques et stratégiques, le gouvernement et le parlement kurde n'ont pas été reconnu par la

communauté internationale, d'où les rapports non officiels des députés avec d'autres Etats. La relation de ces élites avec d'autres Etats est une relation dissymétrique au profit de ces derniers. Le député Nawzad s'exprime ainsi : "Aucun état jusqu'à présent ne nous a parlé directement. Ils (les états) veulent nous montrer qu'il ne nous ont pas reconnu en tant qu'Etat, puisqu'on fait partie de l'Irak (...). Ils (les états) nous disent clairement que leurs rapports avec nous sont des rapports humanitaires et ne sont pas des rapports officiels".

La non-reconnaissance de ce parlement par la communauté internationale met tous les députés dans une position de pouvoir égalitaire entre eux avec les autres états et elle contribue à mettre les élites kurdes dans une position inférieure à celle de leurs homologues étrangères.

Ces élites en tant que parlementaires, n'influencent point l'action collective politique kurde irakienne, puisqu'elles sont structurées et manipulées par les forces politiques.

Le pouvoir de ces individus en tant qu'élites varie d'une personne à l'autre et cela en fonction de leur position dans le champ politique, économique et social.

L'ESPACE ET LES ELITES PARLEMENTAIRES

Contrairement à notre hypothèse de départ (appartenance de ces parlementaires à un milieu géographique qui est à la fois rural et urbain), les entretiens réalisés auprès de ces parlementaires confirment que ces députés viennent d'un milieu qui est essentiellement urbain et qu'une grande partie de la trajectoire de ces députés s'est déroulée à l'intérieur de l'état irakien.

Parmi les neufs députés interrogés, seul Hakim (assyrien) nous dit qu'il est né dans un village appelé Dehiké près de Serseng (ville au nord du Kurdistan). Il s'exprime ainsi : "A l'âge de deux ans, nous avons été obligés, ma famille et moi, de quitter notre village à cause de la destruction de celui-ci (...). Moi-même, à cause de mes études, j'ai été plus en ville qu'à la campagne (...). Je n'ai quitté le Kurdistan que pour un voyage de courte durée en Syrie."

Les autres députés interviewés sont nés dans des villes telles que : Soleimaniya, Kirkouk, Arbil, Dehok. On peut ajouter à ces villes, les autres villes suivantes : Khanequin et Mosaul.

Les députés Hayat, Hamid, Kadir et Saleh s'expriment ainsi : "Je n'ai pas vécu à la campagne. La vie à la campagne a ses bons côtés(...)"
"Je n'ai pas vécu à la campagne, j'ai vécu qu'en ville".
"Je suis né à Kirkouk (ville riche en pétrole). La plus grande partie de ma vie, je l'ai passé en ville, d'ailleurs, c'est le cas de ma famille".
"Je suis né à Soleimaniya. J'étais plus souvent en ville qu'à la campagne. J'ai été dans les montagnes et à la campagne et cela quand il y avait la lutte armée".

Les entretiens ont mis en évidence que la majorité de ces parlementaires ont effectué leurs études en Irak et pour une minorité à l'étranger : au Moyen-Orient et en Europe de l'Est.

Hamid s'énonce en ces termes : "J'ai été à l'étranger pendant un certain temps. Je suis allé à l'université américaine de Beyrouth pour étudier la géométrie (mathématiques), pendant deux années et j'ai aussi

étudié à Beyrouth le business administration pendant quatre années. Ensuite, je suis allé en Tchécoslovaquie pour étudier l'économie politique pendant deux ans et j'ai eu mon diplôme là-bas. Je suis donc resté deux ans en Tchécoslovaquie et six ans à Beyrouth (...). Après 1982, je suis parti du Kurdistan, quand il y a eu beaucoup de pressions sur les Kurdes et je suis allé à Chypre et en Angleterre. En janvier 1992, je suis revenu au Kurdistan".

Donc Hamid a effectué ses études universitaires au Liban et en Tchécoslovaquie, mais il nous ne dit pas s'il a bénéficié d'une bourse d'étude ou pas ?

Dans cet exemple, on voit apparaître une contrainte exercée par le régime de Bagdad sur les Kurdes. En tenant compte de la nature du régime de Bagdad, cette contrainte peut être psychologique ou physique et elle a joué un rôle important quant à son départ vers la Chypre et l'Angleterre. Hamid nous dit également que pour un certain temps, il a vécu en Arabie-Saoudite.



Notre deuxième exemple est Said. Celui-ci possède deux certificats. Le premier, il l'a obtenu en Irak en mathématique-mécanique et le deuxième acquis au cours de son séjour d'études en Bulgarie, en sciences-politiques. Pour le financement de ses études, en Bulgarie, il possédait une bourse. Il s'exprime ainsi : "J'avais une bourse, mais n'était pas de gouvernement irakien. Elle était du parti politique".

Enfin, le troisième exemple est Azade. Azade a commencé l'université en 1953, l'année où il a été expulsé. A la suite de cette expulsion, il a séjourné en Syrie, pendant deux ans, tout en y poursuivant ses études. Il s'énonce ainsi : "En 1960, je suis allé à Bakou en Russie pour les études et en 19565, je suis retourné au Kurdistan. (...) J'ai fait de courts séjours en Europe. L'année passée, par exemple, j'y suis resté deux mois et demi (...). Quand je suis allé en Russie, le général Abdul Karim Kassem était au pouvoir en Irak et l'état irakien qui m'avait accordé une bourse d'études ; mais avec le coup d'état Bassiste en 1963, ils m'ont coupé la bourse. Avec l'aide des Russes, j'ai pu terminer mes études..."

A travers ces exemples, on voit apparaître que le parcours universitaire de la minorité des députés qui ont effectué leurs études à l'étranger est limité à l'Europe de l'Est et au Moyen-Orient. Hamid ne

nous précise pas comment ou avec l'aide de quelle organisation il a pu faire ses études à l'étranger ? A travers le deuxième et troisième exemples, on peut conclure que ces parlementaires avaient différentes ressources économiques telles que : bourse du gouvernement irakien, bourse des partis politiques kurdes irakiens...

Tous les autres députés interrogés affirment avoir étudié en Irak. Ils ont obtenu leurs diplômes dans des villes telles que : Soleimaniya, Kirkouk, Arbil, Bagdad.

Les entretiens ont mis en évidence que la plupart des députés ont effectué des voyages dans des lieux différents tels que : les pays limitrophes, l'Europe de l'est et de l'ouest. La durée des voyages varie d'un député à l'autre et dans une majorité des cas, elle dépend du contexte politique et social des députés.

Les députés Hayat, Sertem, Kadir et Nawzad s'expriment respectivement ainsi :

"J'ai beaucoup voyagé. J'ai été en Allemagne, en Angleterre, en Hollande et dans des pays communistes comme la Hongrie et la Bulgarie, la durée des voyages varie entre un mois et deux mois et demi. Mon dernier voyage était au mois d'octobre à Bruxelles, il y avait une conférence sur la reconstruction du pays. J'y étais envoyé par la liste verte. Après, je suis allé en Hollande et en Allemagne. Au total, le voyage a duré un mois et demi".

Elle ne nous précise pas le pourquoi de ses voyages dans ces différents pays. Mais on voit apparaître un facteur politique pour son dernier voyage. Ce facteur politique est son parti, lequel l'avait envoyée en Europe.

"Cette année là, une organisation allemande avait invité l'association des femmes au Kurdistan et elle souhaitait que celle-ci soit accompagnée d'une femme parlementaire. A la suite de cela, j'ai été en Allemagne deux mois. Mais auparavant, je n'ai été jamais à l'étranger".

Avant la création du parlement kurde, Sertem précise qu'elle n'était jamais allée à l'étranger. Son voyage en Allemagne s'est effectué ; comme le dernier voyage de Hayat ; en l'absence de l'appareil étatique

irakien et est lié à un contexte socio-politique favorable.

"Après 1975, j'ai séjourné quelques mois en Iran. Dans les années quatre-vingt, je suis allé en Suède pour quelques années et également j'ai visité d'autres pays européens. En 1989, je suis retourné définitivement au Kurdistan".

Son séjour en Iran, ce fut en 1975 et il est probablement lié à la défaite de la révolution kurde, donc du contexte politique du Kurdistan. Il s'est immigré en Suède pour quelques années. Mais il ne précise pas le pourquoi de son séjour en Suède.

Enfin, Nawzad s'exprime ainsi : "Lors de mon stage, que j'ai effectué en R.D.A. en 1972, nous étions à peine près d'une trentaine de personnes pour le faire. C'était un stage administratif. Auparavant, j'avais participé à un stage d'un mois à Bagdad, où j'ai été très bien apprécié ; c'est la raison pour laquelle j'ai été envoyé en R.D.A.(...). J'ai été en Iran pour quelques jours en 1974 et lors de l'exode qui frappa les kurdes après la guerre du Golfe, je me suis réfugié à ce moment là en Turquie".

Cet exemple aussi révèle que le contexte politique du Kurdistan Irakien a joué un rôle primordiale dans le rapport de ces députés avec l'étranger.

On peut ajouter d'autres facteurs influençant les rapports de ces députés avec l'étranger tels que :

- Structure de la mobilité, qui est plutôt favorable à des mobilités intérieures de l'Etat qu'extérieures.
- Le sous-développement de la société.
- Les rapports conflictuels quasi-permanents entre l'Etat irakien et les Kurdes.
- L'absence d'un capital économique fort.

L'ANCIENNETE ET LA CIRCULATION DE CES DEPUTES

En raison des interactions conflictuelles permanentes entre le pouvoir central et la minorité ethnique kurde, cette dernière entretient des rapports étroits avec la politique. L'importance de ces rapports varie en fonction des engagements et des intérêts de chacun portés à la politique.

Les entretiens que j'ai réalisés auprès de ces députés, confirment que ces élites parlementaires ont une ancienneté. Dans leur cas, elle est dûe à une intériorisation durable de "l'idéal commun" des Kurdes.

Par l'ancienneté on entend, tous les efforts objectifs et subjectifs que l'individu a mis en oeuvre dans un travail précis, durant un temps déterminé. L'ancienneté dépend des lois, des professions et des conjonctures, lesquelles sont variables selon le temps et les sociétés.

L'ancienneté de ces élites parlementaires comporte plusieurs phases plus ou moins dangereuses et cela en fonction de leurs responsabilités et de la conjoncture dans laquelle elles se trouvent.

Les députés Nawzad, Saïd, Azade et Hayat s'expriment respectivement en ces termes : "... De 1961, je travaillais avec les étudiants et en 1963, je suis entré dans le parti P.D.K. Le 22 août 1963, j'ai été arrêté et emprisonné pendant un an et demi jusqu'au 5 février 1965, date de ma libération(...). En 1974, quand la guerre a repris, je suis devenu un Peshmergh (combattant). Après notre défaite, en 1975, ils (le pouvoir central) m'ont déporté à Bassurah (ville du sud de l'Irak), où je suis resté de 1975 jusqu'à 1989, l'année où j'ai fui (...). Mon père en 1974 était un peshmergh. Après la défaite de la révolution kurde en 1975, il a pris sa retraite..."

"Depuis 1956, je fais de la politique ; d'ailleurs je suis issu d'une famille de politiciens, qui se sont illustrés dans les années quarante. Voici, déjà 38 ans que je fais de la politique et que je suis dans un parti.

J'ai été dans les montagnes et la campagne, j'ai été un peshmergh (...). J'ai été prisonnier en tant que "combattant dans les montagnes"(...). On a travaillé pour la cause kurde dans tous les domaines, y compris sur le plan militaire".

"J'étais en deuxième classe de collège en 1947 à Soleimaniya où j'ai commencé à m'intéresser aux activités politiques avec d'autres étudiants. De 1947 à 1949, j'étais dans le P.D.K. Après je suis allé à Bagdad où je suis resté pendant cinq à six mois dans une école religieuse. Pendant ce temps-là, mes idées, mes pensées ont changé. C'est alors que j'ai adhéré au parti communiste et j'y suis resté du printemps 1949 jusqu'à l'été 1991, comme membre actif. J'ai travaillé avec eux que ce soit dans l'écriture en l'organisation du parti et j'ai fait plusieurs missions secrètes. J'ai commencé l'université en 1963, puis ils m'ont expulsé".

Le député Azade poursuit ainsi : "Alors, je suis allé en Syrie et j'y ai séjourné deux ans tout en y poursuivant mes études. De 1958 à 1959, j'ai repris mes études à Bagdad. En 1960, je suis allé à Bakou en U.R.S.S., où j'ai obtenu mon premier doctorat en 1963. Je suis resté encore un an et demi à Bakou, parce-qu'on avait une station de radio secrète (...). Je suis retourné au Kurdistan en 1965 et j'ai rejoint le mouvement kurde. Un an après, je suis allé à Bagdad où j'ai enseigné jusqu'en 1968, l'année où j'ai été expulsé".

Notre dernier exemple est celui de Hayat. Celle-ci s'est mise à travailler en 1970 avec des organisations étudiantes. Son mari a été également dans des organisations étudiantes en 1977 à l'université de Soleimaniya (grande ville). Tous les deux ont travaillé ensemble jusqu'en 1986, l'année où elle abandonne son travail de sous-directrice d'une école à cause de son mari qui était politiquement actif. Elle a également travaillé dans des organisations secrètes à Soleimaniya: "le rôle le plus important que nous avons joué a été après l'opération "Infale"; (Finale : opération d'extermination collective qui comporte plusieurs phases, menées par le parti Bass contre les Kurdes) ; quand les organisations armées sont parties vers les frontières, puisque l'organisation de Soleimaniya a supervisé les autres organisations de Bagdad et d'Arbil."

"Mon mari organisait la résistance dans les montagnes. Le régime

est un régime fasciste. On était sous une pression énorme et on ne se reposait pratiquement jamais. A cette époque, s'ils (les services secrets irakiens) prenaient le mari, ils prenaient toute la famille et la maison était détruite. Le 22 janvier 1990, mon mari a été emprisonné. Après cet enlèvement, on a eu une vie très instable. Mais comparée avec celle de notre peuple, cela n'était rien : naturellement les services secrets irakiens m'ont beaucoup cherché, j'ai eu beaucoup de chance".

"Je me suis cachée un an et demi. Même avant l'enlèvement de mon mari, chaque année, on se cachait cinq ou six fois par an, par exemple quand un de mes collègues était emprisonné, on avait peur qu'il nous dénonce. Jusqu'à l'exode (après la guerre du Golfe), le directeur des services secrets me cherchait beaucoup, il avait des preuves sur moi, il savait que j'étais avec les organisations clandestines".

"...La vie à la campagne a ses bons côtés. Psychologiquement, vous êtes tranquille, mais en ville quand vous avez une activité politique, vous vous sentez en danger. Je me souviens que tout le temps on était suivi, surveillé. En campagne, dans les montagnes c'est vrai, on a une vie difficile, mais au moins on a l'ennemi en face de nous. En ville, psychologiquement on est fatigué".

A travers ces exemples cités ci-dessus, on se rend compte que la première rencontre objective de ces élites parlementaires avec la politique fut quand elles étaient étudiantes. On peut considérer donc que l'espace universitaire est un des espaces actifs du champ politique au Kurdistan Irakien.

L'espace universitaire de ces élites parlementaires n'est pas sans risque puisqu'il varie en fonction du rôle de l'étudiant et des lois gouvernementales. Parmi ses risques, on en cite l'emprisonnement, expulsion... Le dénominateur commun de l'ancienneté de ces députés est l'activité politique exercée à l'université, laquelle est vue comme une des premières voies d'accès à la politique.

Ensuite l'ancienneté de ces députés varie d'un individu à l'autre. Après avoir franchi la première étape, qui est une étape universitaire, on trouve un deuxième dénominateur commun à la plupart de ces élites parlementaires. L'activité secrète des députés, celle-ci nous montre d'une part que cela peut être dû aux pressions de l'environnement, du contexte

dans lequel ces élites se trouvent et d'autre part, les relations conflictuelles entre les Kurdes et le pouvoir central. De surcroît, avoir recours à une action secrète est révélatrice d'un autre fait, présent dans la plupart des pays au Moyen-Orient - donc l'Irak - est celui de l'absence de la démocratie dans ces pays.

L'action secrète de ces élites en tant qu'action illégitime, suivant la conjoncture, peut entraîner une grande instabilité psychologique, sociale... Cette instabilité dépend du contexte. L'activité secrète est plus proche de l'espace urbain que rural.

Une troisième étape dans l'ancienneté de ces députés et plus précisément des députés masculins est celle de la lutte armée. Celle-ci est liée aux rapports conflictuels entre les Kurdes et le pouvoir central irakien. Cette étape peut être vue à différents moments au cours de la trajectoire d'un député, puisque cela dépend du contexte dans lequel il se trouve ; le recours à la lutte armée s'est effectué d'une manière discontinue.

A part ces grandes lignes communes que nous avons repérées à travers les entretiens, l'ancienneté de ces élites varie d'un individu à l'autre. Ces élites parlementaires ont travaillé dans d'autres domaines tels que : l'enseignement, l'écriture, organisation, directeur d'un district, radio, ... Cette phase de l'ancienneté dépend de la compétence du député et du contexte dans lequel il se trouve.

A travers leur ancienneté, s'est construite une reconnaissance sociale des élites. On peut en déduire que cette dernière a joué un rôle important quant au devenir des députés.

Les trajectoires des députés nous montrent que ces élites ont occupé différentes positions sociales ; lesquelles peuvent être liées en partie au contexte militaire et politique de la société. Comme nous avons vu précédemment, dans une société traditionnelle, la circulation des élites ne se fait pas ou se fait difficilement. Or, ici il ne s'agit pas de super-élites kurdes irakiens.

Au cours de la trajectoire sociale de ces députés, on observe qu'il



Il y a une interchangeabilité entre les différentes élites kurdes irakiennes ; ceci se situe à un niveau inférieur de super-élites. Avec les élections de mai 1992, les élites changent de nouveau leur position sociale et cela est facilité par les faits suivants :

- L'ancienneté de l'individu,
- reconnaissance sociale de l'élite,
- avoir un capital culturel,
- l'origine sociale.

Les super-élites politiques kurdes irakiennes, en même temps qu'elles possèdent le pouvoir politique, jouissent d'un grand pouvoir économique et militaire et ont une position sociale stable. Appartiennent à cette catégorie, les chefs des forces politiques, les chefs de tribus.

Quant aux chefs militaires, ils jouissent de nombreux avantages économiques, puisqu'ils constituent les forces principales des partis politiques kurdes irakiens et les super-élites kurdes irakiennes s'appuient constamment sur eux et cela souvent au détriment des valeurs communes.

Les élites économiques non adhérentes à un parti politique n'ont pas ou peu d'influence sur les décisions politiques et ceci peut être lié à la forte concentration et à l'indépendance du pouvoir politique.

L'AGE ET L'ORIGINE SOCIALE DES DEPUTES

Avec le triomphe de la science et l'effacement des traditions, on assiste à un renversement de l'ordre social ancien et on passe à une organisation sociale complexe, d'où une hiérarchisation de la vie politique.

D'une manière générale, l'homme politique n'est pas jeune et cela pour deux raisons principales :

Premièrement, dans la société industrielle, le futur politicien dans la plupart des cas, doit gravir les différents échelons politiques. Cela apparaît comme une contrainte que la société exerce sur elle-même. Cependant, il existe des exceptions, c'est-à-dire : l'individu selon ses "ressources personnelles" peut plus ou moins brûler les étapes. Par exemple, en France, François Mitterrand avait accédé à la direction du parti auquel il venait d'adhérer, et au Canada Pierre Trudeau eut également une carrière rapide, (adhérent au parti libéral en septembre 1965, député en novembre 1965, ministre en 1966).

Deuxièmement, il y a également le facteur de croyance, de contenu intériorisé par la population. Pour la masse, la jeunesse est synonyme d'inexpérience et d'impulsivité. La clairvoyance et la sagesse augmentent en général avec l'âge. Le pouvoir constitue un enjeu permanent entre les vieux et les jeunes. Ces derniers argumentent que la manière d'agir, de penser des hommes politiques âgés est incompatible avec la structure actuelle de la société et ils leur manquent de la vivacité. De même, les hommes politiques devenus âgés essaient de consolider leurs pouvoirs par le raisonnement suivant lequel les jeunes manquent d'expérience.

Ces sentiments sont tellement ancrés dans les moeurs que dans la plupart des cas, les limites sont fixées par les lois et les institutions. Le Kurdistan Irakien applique les règles que je viens d'expliquer, exceptées les grandes familles qui ont un pouvoir économique et politique énorme, puisque leur domination est traditionnelle et celle-ci en est le garant.

L'âge constitue un facteur important de la structuration sociale et à

travers lequel on distingue les différents rites de passage. L'effet de l'âge est plus grand dans une société traditionnelle que dans une société industrielle, puisque dans la première, les individus agissent en fonction d'une culture transmise d'une génération à l'autre depuis les temps les plus anciens. Dans un tel cas, en raison de la structure des rapports sociaux, l'effet de l'âge exerce une supériorité des ascendants sur les descendants et la prééminence des aînés sur les cadets.

L'âge des députés que nous avons interrogés dans l'ordre décroissant est 67, 69, 53, 48, 41, 41, 38, 35.

Les entretiens ainsi que les données statistiques confirment que l'espace politique kurde n'est pas un espace qui privilégie la jeunesse.

Le tableau ci-après indique la répartition des députés en fonction de classes d'âge et les formations politiques.

T - La répartition des députés en fonction de classes d'âge et les formations politiques

PARTIS POLITIQUES	P.D.K.		U.P.K.		ASSYRIENS		TOTAL	
	EF.	%	EF.	%	EF.	%	EF.	%
30-34	1	2	2	4	2	40	5	4,8
35-39	8	16	10	20	3	60	21	20
40-44	9	18	13	26	0	0	22	21
45-49	18	36	7	14	0	0	25	23,8
50-54	5	10	8	16	0	0	13	12,3
55-59	3	6	5	10	0	0	8	3,6
60-64	5	10	3	6	0	0	8	7,6
65 et plus	1	2	2	4	0	0	3	2,9

Avec le taux de 23,8% la catégorie d'âge de 45-49 ans est la tranche d'âge la plus représentée du parlement. En second à 21% se trouve la classe de 40-44 ans.

Au niveau des formations politiques concernant le nombre d'individus dans les différentes classes d'âge, on peut remarquer deux grandes différences dans les deux classes d'âge suivantes : la tranche d'âge de 45-49 ans et de 40-44 ans.

Dans la première, le P.D.K. possède dix-huit députés, tandis que sept députés d'U.P.K. ont entre 45-49 ans. Dans la tranche d'âge de 40-44 ans, l'U.P.K. possède quatre députés de plus que le P.D.K.

Quant au cinq députés assyriens, trois d'entre eux ont entre 35-39 ans et les deux autres ont un âge entre 30-34 ans. Les classes d'âge les plus représentées de députés sont les suivantes : 35-39, 40-44, 45-49, 50-54.

Naître dans des milieux sociaux favorisés reste un atout important pour avoir une position sociale élevée dans la société, et cela est d'autant plus important dans une société traditionnelle que industrielle. Dans cette dernière société, en plus de l'origine sociale de l'individu l'accès à une position élevée dépend de la compétence personnelle de l'individu.

Dans une société traditionnelle, en raison des règles et valeurs transmises depuis les temps les plus anciens et l'intériorisation durable de ces dernières, l'origine sociale constitue un facteur essentiel pour avoir une position sociale élevée.

Cependant, certains partis comme les partis communistes échappent à cette règle. leurs dirigeants politiques pour la plupart sont issus de classe défavorisées. C'est la conséquence d'une politique délibérée mais dissimulée. En effet, le parti détermine à priori le profil sociologique de sa direction en fonction de l'image qu'il veut donner de lui-même.

Parmi les neuf députés interrogés, seul le député Saïd, un des responsables du parti des travailleurs du Kurdistan vient d'une famille pauvre. Il s'exprime en ces termes : "ils (ses parents) étaient pauvres, ils travaillaient dans le chemin de fer".

Les huit autres entretiens confirment notre hypothèse concernant l'origine sociale de ces élites parlementaires. Les députés Nawzade, Saleh, Hamid et Hayat s'énoncent respectivement en ces termes :
"Ma mère était femme au foyer. Mon père était professeur et il a travaillé comme inspecteur à l'école de 1970 à 1974. Ils n'étaient ni pauvres, ni riches, mais dans la moyenne."

"Mes parents étaient commerçants, mais en même temps, ils avaient des activités politiques et entretenaient des relations étroites avec le P.D.K. Mes parents n'étaient pas très pauvres, mais non plus pas très riches".

"Mon père était l'un des intellectuels du pays dans les années vingt, quand l'état irakien s'est constitué. Mon père a été directeur d'une école et il a remis en place l'apprentissage de l'alphabet kurde dans les classes primaires ; l'alphabet kurde a été enseigné dans les classes primaires jusque dans les années quarante. Mon père était également directeur d'un district".

"Mon père était connu à Soleimaniya, il a travaillé avec Cheik Mahmoud. Il était l'un de proche de lui... Ma famille est entièrement artiste sauf moi ; elle était d'une couche sociale moyenne".

Ces propos des parlementaires mettent en évidence qu'au Kurdistan Irakien l'origine sociale est un des facteurs permettant aux individus d'avoir une position sociale élevée dans la société. L'origine sociale de ces élites parlementaires va de pair avec le capital culturel d'où une augmentation de leur chance d'élection.

Le ticket d'entrée dans le parlement est soumis à des conditions parmi lesquelles figurent :

- être âgé de trente ans révolus (1)
- savoir lire et écrire
- avoir un casier judiciaire vierge et ne pas avoir pris part aux crimes de gouvernement irakien.

On peut ajouter à ces facteurs une reconnaissance sociale de l'individu. Celle-ci s'est constituée à travers l'ancienneté des députés,

1 - Voir le bulletin de liaison et d'information. Institut Kurde de Paris n°86 mai 1992



laquelle comme nous venons de le voir, est un facteur principal d'accès au parlement.

La reconnaissance sociale permet aux individus d'augmenter leurs chances d'élection.

LA CULTURE ET LES DEPUTES

Dans son livre de l'action sociale, Guy ROCHER qui s'est inspiré de la définition de Tylor concernant la culture et de plusieurs autres définit la culture comme étant "un ensemble lié de manière de penser, d'agir, de sentir, plus ou moins formalisées qui étant apprises et partagées par une pluralité de personnes, servent à la fois d'une manière objective et symbolique à constituer ces personnes en une collectivité particulière".

Donc, une culture est un ensemble de modèles qui conditionnent les interactions dans un groupe d'individus. Ces modèles varient dans le temps et les sociétés. La culture englobe toute activité humaine et elle est acquise par de différents modes et mécanismes d'apprentissage.

Certes, chaque nation a sa propre culture globale (nationale), celle-ci englobe différents modèles qui sont coordonnés et systématisés. Leur systématisation est complexe et se fait selon plusieurs axes et niveaux. La culture nationale peut contenir différentes sous-cultures (en plus des valeurs de bases, fondamentales, elle contient des valeurs secondaires) et contre-cultures (une sorte de sous-culture, elle rejette les valeurs fondamentales plus ou moins violemment et en propose d'autre). On distingue deux grands axes qui tiennent compte d'une telle division.

Le premier axe considère qu'un ensemble culturel contient des sous-ensembles correspondants à des collectivités particulières. Par exemple, à l'intérieur de la culture irakienne, on distingue deux grands sous-ensembles : 1- un sous-ensemble culturel kurde, 2- un sous-ensemble culturel arabe.

Ces deux sous-ensembles peuvent se diviser en sous-ensembles plus petits, en fonction des valeurs, des manières d'agir de penser, de sentir, lesquelles peuvent être différentes les unes des autres. Dans le sous-ensemble culturel kurde, on peut distinguer les sous-ensembles culturels suivants : 1-Faili 2-Yezidi 3-Badini 4-Saurani.

Deuxièmement, on peut distinguer différents modèles d'interactions formés dans certains domaines. Ainsi, on peut parler de culture économique, religieuse, ou politique.

Puisque les députés jouent un rôle notable dans le gouvernement et qu'ils possèdent en général la culture politique, il est donc utile de clarifier cette notion de culture politique. Il n'y a pas à proprement parler une culture politique, celle-ci est en réalité une sous-culture et il s'agit d'analyser les aspects politiques d'une culture.

On considère qu'ils constituent eux-mêmes un ensemble cohérent systématisé. La cohérence d'une culture est une réalité vécue subjectivement par un groupe d'individu.

La culture politique entendue comme un ensemble de croyances, de connaissances, permet aux individus de se situer par rapport au pouvoir politique et aux autres groupes qui leur servent de références identitaires. En d'autre teme, elle guide l'individu dans ses orientations et ses actions politiques : celles d'électeur, celles de citoyen. Cette notion de culture politique entretient des rapports étroits avec celle d'idéologie . L'objet à peu près commun entre l'idéologie et la culture politique est l'ensemble de croyances concernant l'ordre politique.

Cependant parler en termes d'idéologie, c'est mettre l'accent sur le caractère engagé et conflictuel de ces croyances, tandis que raisonner en termes de culture, c'est souligner d'une part sa distanciation par rapport à ces ensembles de croyances et d'autre part le fait de suggérer que ces schémas s'imposent d'avantage par des mécanismes rationnels, plutôt que par la violence symbolique.

La culture politique n'est qu'un aspect de l'ensemble culturel et ceux-ci sont toujours en interactions. Pour Verba et Almond, la culture et plus précisément la culture politique comprend trois aspects. Le premier est l'aspect cognitif, c'est-à-dire un ensemble de connaissance et d'appréciation que les individus ont du système politique. Le deuxième aspect est affectif, c'est-à-dire l'attachement des individus aux dirigeants et aux institutions politiques par des émotions et sentiments, et enfin l'aspect évaluatif comprend les jugements de valeurs portés sur les phénomènes politiques.

Ces trois aspects permettent d'évaluer une "compétence politique subjective" des individus. Ce concept est étroitement lié à l'origine sociale et au niveau de formation générale de l'individu.

La combinaison de ces trois aspects nous donne trois grandes formes de cultures politiques : 1-paroissiale, 2-sujétion, 3-participation. Chaque type de culture est en rapport avec un type de structure politique. La culture paroissiale est le résultat d'une combinaison de plusieurs cultures politiques, locales, basées sur l'ethnie, la région, le village, le clan. En effet, la culture paroissiale est une culture régionale, entretenue par des rapports sociaux, normes et valeurs particuliers, transmis d'une génération à l'autre.

Dans ce cas là, on ne peut parler d'une culture politique nationale. Donc, malgré l'absence d'un Etat kurde, reconnu internationalement, on peut conclure que la culture politique des députés kurdes est une culture paroissiale. Contrairement à cette dernière, la culture de sujétion et la culture de participation sont deux types d'une culture véritablement nationale. C'est-à-dire que l'ensemble des croyances, des sentiments, des jugements de valeur, concernent le système politique tout entier et non pas des sous-systèmes locaux ou régionaux.

Dans la culture de sujétion les individus ne participent pas au processus du système et ils ne peuvent pas le modifier. En d'autres termes, les individus sont passifs et non pas actifs. Le système politique est en quelque sorte extérieur aux individus. Dans une telle situation, d'une part le changement dans le système politique se traduit par la violence physique, comme les coups d'états, les révolutions et d'autre part un grand fossé sépare les comportements politiques et les comportements sociaux.

Cette situation est celle de nouveaux états, issus du colonialisme, qui englobent en son sein des collectivités hétérogènes où une collectivité domine politiquement les autres. Ici, l'Irak, pays à structure autoritaire, est une bonne illustration. En effet, la culture politique irakienne est composée de deux grandes cultures, kurde et arabe, cette dernière dominant la première.

Dans la culture de participation, propre aux sociétés occidentales, les individus participent activement au processus du système et ils ne sont pas passifs. Les moyens de participations sont divers : les syndicats, les élections, les groupes de pression,.... Verba et Almond pensent que la congruence entre la culture politique et la structure politique est nécessaire pour le bon fonctionnement du système. Cependant, la

congruence ne peut jamais être parfaite, puisque aucune culture politique n'est homogène et en réalité elle est un mélange de ces trois types de cultures, dont les proportions varient selon les sociétés et le temps.

Par le capital culturel, on désigne ici un ensemble de connaissances et d'informations théoriques ou pratiques que les députés ont acquis au cours de leur formation scolaire. Ceci dit, ni les entretiens, ni les données statistiques ne confirment notre hypothèse de départ concernant le faible capital culturel des députés.

Les deux tableaux ci-dessous indiquent respectivement la répartition des parlementaires suivant les partis politiques et le niveau d'étude et la répartition des députés suivant les formations politiques et le genre de diplômes acquis par les députés.

Partis politiques diplômes	PDK		UPK		ASSYRIENS		TOTAL	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
primaire	1	2	2	4	1	20	4	2.8
brevet	4	8	6	12	-	-	10	9.5
BAC	8	16	8	16	-	-	16	15.2
DEUG	3	6	4	8	-	-	7	6.7
licence	27	54	22	44	4	80	53	50.5
maîtrise	2	4	1	2	-	-	3	2.9
doctorat	5	10	7	14	-	-	12	11.4
total	50	100	50	100	5	100	105	100

T1 : la répartition des parlementaires suivant les formations politiques et le diplôme acquis par les députés.

A travers ce tableau, on peut constater la hiérarchisation des diplômes en fonction des individus ayant acquis ces diplômes :
1-licence, 2-bac, 3-doctorat, 4-brevet, 5-Deug, 6-primaire, 7-maîtrise.

71,5% des députés possèdent un niveau universitaire. En ce qui concerne les deux partis politiques, on ne remarque pas une grande différence entre eux concernant les diplômes acquis. Parmi les trois formations politiques représentées au parlement, il y a un fort pourcentage de députés de niveau de la licence. En effet, en ce qui concerne le niveau d'étude, ce taux (50,5%) est le plus important. Les pourcentages les plus faibles se situent au niveau primaire (2,8%) et en maîtrise (2,9%). Parmi les cinq députés assyriens, il y en a qu'un qui possède le niveau primaire, les quatre autres possèdent une licence.

T2 - La répartition des parlementaires selon les formations politiques et le genre de diplômes acquis.

Partis politiques Genre de diplômes	PDK		UPK		ASSYRIENS		TOTAL	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Autres	11	22	13	26	1	20	25	23.8
Littérature, Lettres	3	6	8	16	0	0	11	10.5
Sciences	1	2	2	4	1	20	4	3.8
Génie civil	5	10	2	4	3	60	10	9.5
Maîtrise	2	4	3	6	0	0	5	4.8
Droit	13	26	5	10	0	0	18	17.1
Administrative	5	10	7	14	0	0	12	11.4
Médecine	2	4	0	0	0	0	2	1.9
Religion	5	10	2	4	0	0	7	6.7
Industrie	1	2	3	6	0	0	4	3.8
Agriculteur, vétérinaire	2	4	5	10	0	0	7	6.7

A travers ce deuxième tableau, on constate que le P.D.K. (parti démocratique du Kurdistan) a plus d'effectifs que l'U.P.K. (union patriotique du Kurdistan) dans les filières de "Génie civil", "droit", "médecine", "religion", tandis que les effectifs de l'U.P.K. se regroupent

plus dans les filières "d'agriculture, vétérinaire", "administration" et "littérature et lettre". Dans les autres filières, les deux formations politiques ont à peu près les mêmes effectifs. En ce qui concerne les assyriens, ils possèdent des diplômes en "génie civil", en "sciences" et "littérature lettre".

Les pourcentages les plus importants des diplômes dans l'ordre décroissant sont "les autres", avec un taux de 23,8%, le "droit" avec un taux de 17,1%, ensuite le taux de 11,4% pour la "science administrative", les deux sciences "littérature, lettre" représentant un taux de 10,5%. La cinquième position est occupée par les diplômes d'ingénieurs (génie civil) avec un taux de 9,5%. Et enfin, la sixième position est occupée à la fois par la "science religieuse" et les diplômes "agriculture, vétérinaire" avec un taux similaire de 6,7%.

Les entretiens mettent en évidence que parmi les neuf députés interrogés, huit possèdent le niveau universitaire, tandis que le neuvième possède un brevet. Parmi les huit députés, certains ont deux diplômes universitaires et ont écrit plusieurs livres et articles.

Les entretiens révèlent que tous ces élites parlementaires parlent le kurde et l'arabe. Ce fait peut s'expliquer par le fait que tous ces élites parlementaires sont nés au Kurdistan. De surcroît, ces élites parlementaires parlent d'autres langues et cela en fonction de leur cheminement, s'ils ont séjourné ou non à l'étranger. Parmi ces dernières langues, on en cite quelques-unes : bulgare, russe, tchèque, suédois, persan, turc;

Certains de ces élites parlementaires parlent l'anglais et cela sans avoir effectué un séjour linguistique en Grande-Bretagne. Ceci peut être expliqué par les deux faits suivants :

- l'Irak est un pays anglophone et que la langue anglaise est enseignée dans les institutions éducatives,
- la langue anglaise en tant qu'une langue véhiculaire sert à ces élites parlementaires dans leurs relations avec le monde extérieur notamment l'Europe.

Parmi les neuf députés interrogés, trois possèdent un double diplôme et parmi ces derniers le député Azade est le seul qui ait double

doctorat. Premier doctorat, ce fut sur la littérature kurde, tandis que son deuxième doctorat ce fut sur le grand poète kurde Ahmed Xani.

Ce dernier député, né en 1934, à lui seul a écrit ou traduit à peu près 40 ou 42 livres, en trois langues kurde, arabe et russe.

Deux autres députés, Sertem (député féminin) et Nawzad affirment avoir écrit des romans. Le premier affirme avoir écrit pas mal de romans, mais peu d'entre eux ont publiés. Le deuxième député affirme également qu'il a écrit des articles sur différents sujets comme : le partage du parlement par l'U.P.K. et le P.D.K. donnant 50% à l'U.P.K. et 50% au P.D.K. ; sur l'embargo qui frappe le Kurdistan à la suite de la guerre du Golfe. Le député Nawzad n'a pas publié ses écrits et il ne nous dit pas la ou les raisons de non publication de ses écrits.

Parmi les élites interrogés, le député Saïd a étudié trois ans les sciences politiques en Bulgarie. Parmi les autres cursus universitaires d'élites interviewés, on en cite : mathématiques, mécanique, économie politique, littérature, droit.

Le député assyrien est ingénieur en mécanique et il parle assyrien (sa langue maternelle) kurde, arabe et anglais. Actuellement, il est responsable d'un journal appelé "Bahra", c'est-à-dire lumière.



LA CARRIERE CLASSIQUE OU MODERNE DE CES DEPUTES

Le monde du travail dans la société industrielle est extrêmement diversifié, il se fragmente en une multitude d'occupations par suite d'une incessante division des tâches, d'où on peut conclure que la société industrielle est une société professionnalisée. La vie politique n'en fait pas une exception. La professionnalisation de la vie politique a commencé à partir du moment où l'exercice des mandats électifs s'est trouvé pleinement rémunéré.

Cela permettait aux individus de vivre de la politique et d'y faire carrière, donc une espérance pour les individus de gravir les échelons hiérarchisés. Les différentes recherches ont mis en avant deux profils idéal-typiques de carrière, l'une classique, l'autre moderne.

La première se décompose en quatre parties.

La première phase constitue un apprentissage opéré à la base du système politique. L'individu se familiarise avec la politique en occupant de mandats locaux tels que : conseiller municipal, maire d'une ville. Dans certains cas, l'investiture d'un parti politique est nécessaire en se montrant comme un militant dévoué, loyal, pour que l'individu occupe ces postes. Dans d'autres cas, le candidat s'est fait élire grâce à ses "ressources personnelles". Par ce terme, on entend, sa notoriété, sa compétence personnelle, son lien de parenté avec un personnage politique influent, son expérience associative...

La deuxième phase est caractérisée par une implantation locale. Le candidat consolide sa position grâce à un minimum de cumul. La détention de plusieurs mandats renforce d'une part la position sociale de l'individu en multipliant les occasions d'une couverture médiatique de ses activités et d'autre part elle protège l'élu, en augmentant ses chances de réélection.

La troisième étape qui est une phase de sélection, infranchissable pour beaucoup de candidats, est celle de l'implantation nationale. Cette phase nécessite des ressources politiques importantes, en termes de notoriété et d'autorité légitime pour devenir un parlementaire, un secrétaire d'Etat...

Dans cette phase, le candidat doit posséder une représentativité. En d'autres termes, le candidat a un "profil symbolique", c'est-à-dire un ensemble de signes significatifs, socialement attendus.

Enfin, la quatrième étape, accessible à un petit nombre de professionnels politiques, est celle qui fait accéder à un statut national. Ce sont les "super-élites" qui sont à la tête de l'Etat.

La carrière moderne ou inversée se définit par une articulation différente des quatre phases précédentes.

La phase d'apprentissage ne s'opère plus en bas du système politique, mais au cœur même du dispositif politico-étatique. Cela suppose que l'individu d'une part doit posséder une compétence reconnue et valorisée socialement et d'autre part, il doit avoir un capital social important qui permet la mise en relation décisive.

La seconde étape du cursus moderne est celle d'une implantation électorale. Dans ce cas là, il peut avoir un accès direct à une responsabilité nationale. Par exemple, la prise de poste de premier secrétaire du parti socialiste par Lionel Jospin, à la suite de la victoire de François Mitterrand en 1981.

La troisième phase est constituée par une stratégie de consolidation locale. Pour éviter une grande dépendance à l'égard de l'autorité d'investiture, il est nécessaire de créer son propre champ d'action. A travers la quatrième phase, on voit s'opérer un rapprochement entre les deux carrières. Accéder à un statut national devient largement dépendant de points de départ. Mais également, les facteurs politiques et partisans jouent un rôle important pour gravir la hiérarchie politique.

L'opposition entre ces deux cursus est la tension entre le centre et la périphérie. Dans la carrière classique, les candidats sont solidement implantés dans le tissu local et le point de départ peut se former en dehors des systèmes politiques. Dans la carrière moderne, le soutien direct des structures nationales est nécessaire à la réussite électorale. Le fait que le cursus moderne soit emprunté par la plupart du personnel politique reflète le poids des processus de centralisation du système et le déplacement des valeurs légitimes. La compétence d'un individu qui rentre victorieusement en interaction avec la réputation d'un militant.

En l'absence d'un Etat kurde et les relations conflictuelles entre les Kurdes et le pouvoir central de Bagdad, la carrière classique ou moderne des élites parlementaires kurdes irakiennes s'effectue dans le cadre d'une région ou d'un parti politique.

Les entretiens révèlent que la carrière de ces parlementaires est plutôt classique que moderne. La première et la deuxième phase de la carrière classique de ces élites parlementaires est opérée à la base du système politique, puisque les députés ont occupé les différents postes à l'intérieur des forces politiques.

Parmi les neuf députés interrogés, seul le député Nawzad nous dit qu'il a été le directeur d'un district et cela avec l'accord du 11 mars 1970 entre les Kurdes et le régime de Bagdad. Il s'exprime ainsi : "En 1961, j'ai travaillé avec les étudiants et en 1963, je suis entré dans le parti P.D.K. Le 22 août 1963, j'ai été arrêté et emprisonné pendant un an et demi jusqu'au 5 février 1965, date de ma libération (...). J'ai participé également à la révolution et avec l'accord du 11 mars 1970, j'ai été nommé directeur d'un district. En 1974, quand la guerre a repris je suis devenu un peshmergh (combattant). Après notre défaite en 1975, ils (l'Etat irakien) m'ont déporté à Bassorah (ville du sud de l'Irak), où je suis resté de 1975 jusqu'à 1989, l'année où j'ai fui ; je suis venu à Dehok et j'ai commencé à travailler comme avocat jusqu'en 1991". "Le 4 juin 1992, je deviens secrétaire du parlement ce qui est actuellement encore le cas".

A travers ces propos, on remarque que ce député a eu des activités au sein du P.D.K. et qu'il a occupé des postes dans le parti . La familiarisation du Nawzad avec la politique s'est opérée à la base du système politique.

Nawzad change de position sociale au cours de sa trajectoire et ceci est lié au contexte dans lequel il se trouvait. Ses changements de position nous indiquent qu'ils ne sont pas toujours ascendants. Sa nomination en tant que directeur d'un district se fit à la suite de l'accord du 11 mars 1970 entre le P.D.K. et le régime de Bagdad. Nawzad ne nous dit pas qu'il a cumulé plusieurs mandats. Avec la reprise des hostilités entre les Kurdes et le gouvernement irakien, il devient un combattant. Après la défaite de la révolution kurde, le régime irakien va le déporter au sud de l'Irak.

Il a acquis une légitimité et une notoriété grâce à ses activités et s'est ainsi que se sont constituées les première et deuxième phases de la carrière classique.

Notre deuxième exemple est le député féminin Hayat. Elle s'est mise à travailler en 1970 avec des associations étudiantes. Son mari a été également dans des associations étudiantes en 1977 à l'université de Soleimaniya (grande ville). Tous les deux ont travaillé ensemble jusqu'en 1989, l'année où elle abandonne son travail de sous-directrice d'une école à cause de son mari qui était politiquement actif. Elle a également travaillé dans des organisations secrètes à Soleimaniya : "Le rôle le plus important que nous avons joué se situe après l'opération "Infal" (finale : opération d'extermination collective qui comporte plusieurs phases, menées par le parti Bass contre les Kurdes), quand les organisations armées sont parties vers les frontières, puisque l'organisation de Soleimaniya a supervisé les autres organisations de Bagdad et d'Arbil".

"... Quand il y a eu les élections, ils (le parti) m'ont demandé d'être candidat. J'ai été élu et depuis le 4 juin 1992, je travaille au parlement..."

L'entretien avec Hayat a mis en évidence que sa familiarisation avec la politique s'est opérée à la base du système politique. Hayat ne nous dit pas qu'elle a occupé des postes à l'intérieur de l'Etat irakien. Le changement de position qu'on observe au cours de sa trajectoire est lié au contexte politique dans lequel elle se trouvait. Ses changements de position suivent le contexte dans lequel elle se trouve.

En effet, la carrière classique de Hayat ne suit pas exactement les mêmes étapes que nous avons citées auparavant. La première phase de sa carrière s'est opérée à la base du système. Elle ne nous dit pas qu'elle détenait plusieurs postes en même temps. Elle consolide sa position politique au sein du parti grâce à son dévouement, cela peut être constitué comme la deuxième phase de sa carrière classique.

La troisième étape de la carrière classique de ces députés donc Hayat, commence avec les élections législatives du mai 1992. En raison de la non reconnaissance du gouvernement kurde, la troisième phase de la carrière classique qui est une phase d'élection, s'effectue dans le cadre d'une région et non pas dans le cadre des frontières nationales.

Notre troisième exemple est le député Azade. Celui-ci a commencé à s'intéresser aux activités politiques quand il était étudiant. Il a adhéré au P.D.K. de 1947 à 1949. Ensuite, il a séjourné à Bagdad pendant cinq ou six mois durant lesquels il poursuivait les études religieuses. Pendant ce temps-là, ses idées ont changé et il adhéré au parti communiste. Il y reste de 1949 jusqu'à l'été 1991. Azade affirme avoir travaillé sur tous les plans pour le parti communiste (kurde irakien) et aussi avoir accompli de missions secrètes. Après son retour de l'U.R.S.S. en 1965, il rejoint le mouvement kurde. Il affirme que : "pendant un an, j'ai cotoyé de très près le général Mustafa Barzani et j'ai été un des responsables du haut comité de renseignement".

Azade, comme ses prédécesseurs, change de position et il a occupé différents postes : enseignant à l'université, vice-président de l'association des écrivains kurdes. Il ne nous dit pas qu'il avait occupé des postes au sein de l'Etat irakien.

On voit donc que la première phase de sa carrière classique s'est opérée à la base du système politique. C'est par ses différentes activités qu'il a pu consolider sa position politique et non pas par cumul de plusieurs mandats.

La troisième phase de sa carrière classique débuta avec les élections législatives qui lui ont permis d'acquérir une plus grande légitimité et d'accéder à un poste important.

Les exemples cités ci-dessus sont révélateurs des faits suivants :

- Changement de position sociale de député qui est lié dans la plupart des cas au contexte politique,
- La non-occupation d'un poste étatique important par ces députés au sein du gouvernement irakien lié aux rapports conflictuels entre eux
- La familiarisation de ces députés avec la politique s'est effectuée à la base du système politique et souvent dans le cadre d'un parti politique
- Ces députés participent activement à l'action politique.

La carrière classique au Kurdistan Irakien est réservée aux individus qui ne sont pas issus de grandes familles politiques kurdes

influentes. La persistance et l'intériorisation durable de l'habitus par les membres de la société font que la carrière moderne à l'opposé est réservée à des grandes familles politiques kurdes influentes. Celles-ci souvent jouent un rôle important pour la nomination des autres élites à différents postes dans la société.

L'accès à des postes importants par les individus issus de grandes familles politiques est garanti par la tradition qui englobe en son sein la notoriété, la légitimité et le pouvoir, lesquels ont une rationalité dite traditionnelle.

CONCLUSION



L'Irak comme de nombreux pays dans le tiers monde, est un pays inauthentique, artificiel, issu du colonialisme, il englobe en son sein des populations ethniquement et culturellement hétérogènes.

Dès la naissance du nouvel Etat irakien, les Kurdes refusèrent de se soumettre au pouvoir central et depuis les relations entre eux sont des relations conflictuelles violentes, quasi permanentes. L'une des caractéristiques de l'histoire des Kurdes en Irak est l'absence de libres élections législatives.

Les Kurdes, selon le contexte dans lequel ils se trouvaient ont pour objectif l'indépendance ou l'autonomie du Kurdistan. Ces dernières sont pour eux des valeurs idéales et constituent une force dynamique sociale très puissante, d'où une forte participation de l'individu à l'action politique.

La mise en oeuvre des libres élections législatives en mai 1992 au Kurdistan Irakien est dûe à deux facteurs principaux :

- Un facteur exogène constitué par la présence des Alliés et la création d'une zone de sécurité au 36ème parallèle de l'Irak par ces derniers, d'où le retrait unilatéral de l'appareil étatique irakien;

- Un facteur endogène représenté par la contrainte que la société exerce sur elle-même. Tout système social a besoin d'un appareil régulateur de manière à assurer le bon fonctionnement de la société. Avec le retrait de l'appareil étatique irakien, la société kurde s'est trouvée en face d'un vide politique, juridique... Pour combler ce vide et la mise en oeuvre des valeurs communes, les kurdes ont procédé à la création d'un gouvernement et d'un parlement.

Donc la naissance du parlement qui est liée à un contexte régional et international exceptionnel va entraîner pour la première fois une redistribution du pouvoir, d'où l'émergence de nouveaux individus sur le champ politique kurde irakien.

Les entretiens réalisés auprès de ces élites parlementaires ont mis en évidence que le système politique kurde irakien est un système sous-développé, compétitif, peu flexible et qui est incapable de s'adapter, de poursuivre le changement. Ceci nous montre que le système politique kurde irakien est en crise : crise de la légitimité des institutions d'intégration, d'adaptation, de distribution de ressources...

Contrairement à notre hypothèse de départ concernant le faible capital culturel des députés, les entretiens et les données statistiques montrent que la majorité de députés possède un niveau universitaire. Trois parmi les neuf députés interrogés possèdent un double diplôme. Ces derniers sont les seuls à affirmer avoir étudié à l'étranger et ce fut dans des pays tels que : l'U.R.S.S., la Bulgarie, la Tchécoslovaquie, le Liban ; donc un parcours limité à l'Europe de l'Est et au Moyen-Orient.

La majorité de ces députés ont effectué leurs études en Irak dans des villes telles que : Soleimaniya, Arbil, Kirkouk, Bagdad. Les deux langues communes parlées par les députés sont : kurde et arabe et l'assyrienne pour les députés assyriens. De surcroît certains d'entre-eux parlent d'autres langues et cela en fonction de leur séjour dans d'autres pays. Parmi ces langues, on peut citer : l'anglais, le bulgare, le suédois, le tchèque, le persan, le turc...

L'entretien avec les députés nous a permis de comprendre que l'un des dénominateurs communs est leur ancienneté qui à son tour est divisée en plusieurs phases :

- première rencontre objective de ces députés avec la politique, ce fut à travers les associations étudiantes,
- la lutte armée pour les députés masculins,
- la plupart de ces députés affirme avoir accompli une mission secrète,
- enfin, la quatrième phase varie d'un député à l'autre.

A travers leur ancienneté, on observe que ces élites changent constamment leur position qui est liée dans la plupart des cas au contexte politique dans lequel ils se trouvaient.

Les entretiens ont mis en évidence que la carrière de ces députés est une carrière classique, puisque leur familiarisation avec la politique s'est opérée à la base du système politique.

Les entretiens révèlent que le pouvoir de ces élites en tant que parlementaires s'exerce à titre symbolique. Certains de ces parlementaires ne sont pas affiliés à un parti politique, donc on peut en déduire que le pouvoir de ces individus en tant qu'élites varie en fonction de leur position politique, économique et sociale.

Les entretiens confirment que ces élites parlementaires souhaitent objectiver leurs discours, mais cette objectivation dépend des forces politiques, puisque celles-ci possèdent les moyens d'action. Les députés kurdes sont manipulés et structurés par les forces politiques, et ils ne sont pas parvenus à introduire un changement radical dans le champ politique kurde irakien. Le changement s'est traduit dans la lutte armée entre les forces politiques.

Les données statistiques et l'entretien avec les députés confirment d'une part qu'avec le taux de 23,8% pour la catégorie d'âge de 45-49 ans, l'espace politique kurde n'est pas un espace qui privilégie la jeunesse et d'autre part que la majorité de ces députés appartient à un milieu géographique qui est principalement urbain ; ils sont nés dans des villes telles que : Soleimaniya, Arbil, Dehok, Kirkouk, Mosaul, Kaneqien.

Les entretiens montrent que la majorité de ces députés appartient à la classe moyenne et supérieure de la société. Naître dans des milieux sociaux favorisés est un atout pour y avoir une position sociale élevée.

La présence de six députés féminins et l'entretien avec deux d'entre elles, nous ont permis de comprendre que le champ politique est accessible aux femmes et qu'elles participent à l'action politique. Ceci peut être dû à une forte intériorisation des valeurs de base par les membres de la société. Les données statistiques et l'entretien avec deux députés féminins révèlent que la participation des femmes à l'action politique est plus grande dans la région de Soran que Badinane.

L'entretien avec ces députés nous a permis également de comprendre que la société kurde est en face d'une dichotomie du pouvoir :

- Le pouvoir de P.D.K., bien implanté dans la région du nord, là où le dialecte dominant est Kaurmandji.

- Le pouvoir de l'U.P.K. implanté dans le sud du Kurdistan Irakien, là où le dialecte dominant est sorani.

Cette dichotomie du pouvoir divise la conscience collective et minimise l'effet de l'action collective politique kurde irakienne.

Pour être éligible, le député doit posséder les trois facteurs suivants :

- être âgé de trente ans révolus,
- savoir lire et écrire,
- avoir un casier judiciaire vierge et ne pas avoir pris part aux crimes de gouvernement irakien.

On ajoute à ces facteurs, l'ancienneté de ces députés. Cette dernière est un facteur central, puisque à travers celle-ci s'est constituée une reconnaissance sociale de l'individu, lui permettant d'augmenter sa chance d'élection.

En raison de la lutte armée entre le P.D.K. et l'U.P.K., les élections législatives de mars 1995 n'ont pas eu lieu et le parlement kurde est formé.

BIBLIOGRAPHIE

- 1- Nikitine Basile - Les Kurdes - Edition d'Aujourd'hui, Paris, 1956
- 2- Kutschera Chris - "Le Mouvement National Kurde" - Edition Flammarion - Paris, 1979
- 3- Vanly Ismat - Le Kurdistan Irakien, entité nationale ; Etude de la Révolution de 1961 - Edition de la Baconnière, Neuchâtel, 1970
- 4- Encyclopédie de l'Islam - C.E. Bosworth, E. Van D. Nzel, B. Lewis et Ch. Pellat, Tome V, Edition E.J. Brill, Paris, 1986
- 5- Jacques Lagroye - Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques et Dalloz - 1991
- 6- Madeleine Grawitz, Jean Leca - Traité de Science Politique, Tome 3, l'action politique. Presses universitaires de France, Juin 1985
- 7- Vilfredo Pareto - Traité de Sociologie générale, Librairie Droz, Genève, 1968
- 8- Giovanni Busino, Elites et Elitismes, PUF, Que Sais-je ? 1992
- 9- Guy Perrin - Sociologie de Pareto, PUF, Paris, 1966
- 10- Nicolas Tenzer, Rodolphe Delacroix, "Les élites et la fin de la démocratie française", PUF, Paris, 1992
- 11- Guy Rocher - Le changement social - Editions HMH, Ltée 1968
- 12- Michel Crozier, Erhard Friedberg - L'acteur et le système, Editions du Seuil, 1977
- 13- Maurice Pierre Roy - Librairie générale de droit et jurisprudence, Paris, 1977 - Les régimes politiques du tiers monde
- 14- Maurice Duverger - Sociologie de la Politique, PUF, 1973
- 15- Patrick Lecomte, Bernard Denni - Sociologie du politique, Presses Universitaires de Grenoble, 1990
- 16- Pierre Brinbaum, François Chazel, Sociologie politique, Textes, Collection U2, 1978
- 17- Guy Rossi-Landi - Les hommes politiques, PUF, 1973
- 18- Bulletin de Liaison et d'Information de l'Institut Kurde de Paris, n°86, Mai 1992
- 19- Joseph Yacoub - Les minorités : quelle protection ? Edition Desclée de Brower, Mai 1995
- 20- Pierre Weiss - La mobilité sociale, PUF, Que Sais-je ?, Paris, 1986
- 21- Claudine Boudoux et Claude Zaidman - Egalité entre les sexes mixtes et démocratie, Edition L'Harmattan, Paris, 1992



ANNEXES

Quant à la répartition des voix selon les circonscriptions, elle s'établit comme suit dans le scrutin parlementaire.

Arbil

PDK	UPK	MIL	PSK	PCI	PPDK	IND
15 2143	14 8352	11 092	8 883	11 047	2 101	1 84
Nombre de votants				335 827		
Votes valides				333 802		
Votes nuls				2 025		

Dohouk

PDK	UPK	MIL	PSK	PCI	PPDK	IND
168 683	15 184	3 874	1 983	1 546	6 051	49
Nombre de votants				198 352		
Votes valides				197 370		
Votes nuls				9 82		

Kirkouk*

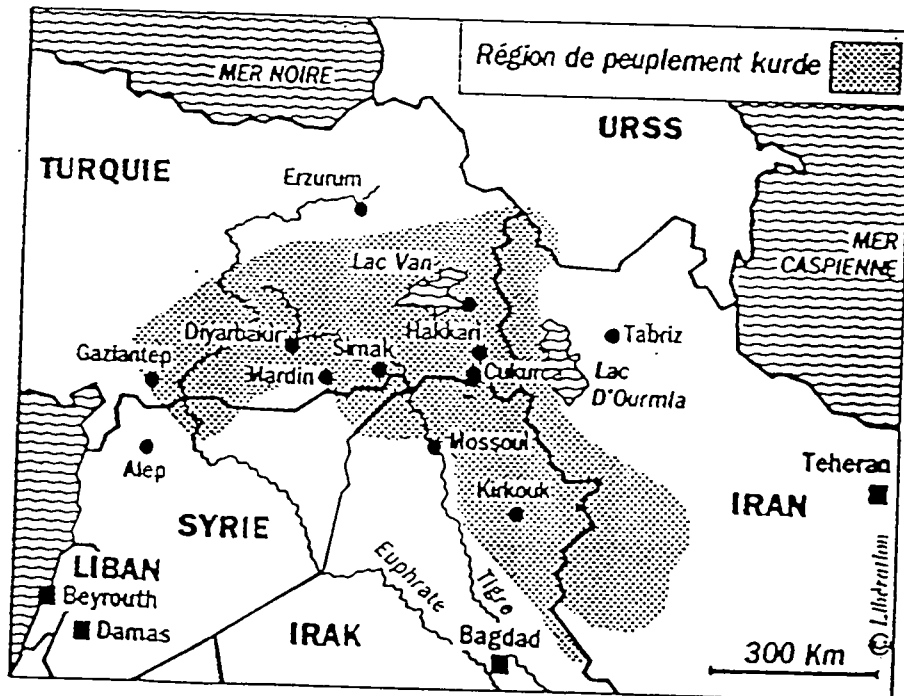
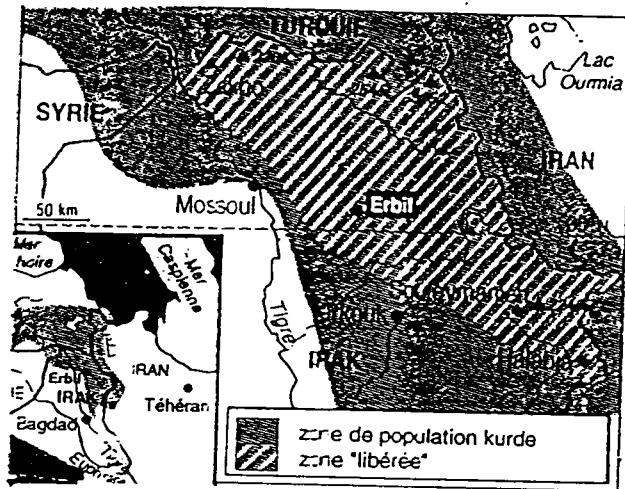
PDK	UPK	MIL	PSK	PCI	PPDK	IND
24 634	53 129	4808	2038	2837	633	55
Nombre de votants				86 180		
Votes valides				88 104		
Votes nuls				5 06		

* Seuls les quelques districts sous contrôle kurde de cette importante province ont pu participer au scrutin.

Souleimanieh

PDK	UPK	MIL	PSK	PCI	PPDK	IND
92 449	207 168	29 334	11 978	5 693	1 118	2 13
Nombre de votants				349 164		
Votes valides				347 953		
Votes nuls				1 211		

Le Parlement du Kurdistan tiendra sa session d'ouverture le 4 juin à 10h.



Le parapluie de la force multinationale

Le rideau est tombé sur les premières élections libres du Kurdistan irakien, désormais doté d'un «Parlement», mais la question est plus que jamais posée de la pérennité de la paix retrouvée dans le nord de l'Irak. Le principal garant de cette paix demeure la force multinationale basée à Incirlik, en Turquie, et

dont le mandat vient à expiration à la fin du mois de juin.

Cette force aérienne dissuasive, basée à quelque 750 km de la frontière avec l'Irak dans le cadre de l'opération «Provide Comfort», a en effet pour mission de protéger les populations en faisant peser sur l'Irak la menace d'une intervention en cas de nouvelles exactions contre les Kurdes. Ses effectifs s'élèvent au total à 70 chasseurs-bombardiers et avions de reconnaissance, dont 45 améri-

cains. La France y participe avec 8 Mirage F-1, et un C-135 ravitailleur, la Grande-Bretagne avec 8 Jaguar et la Turquie avec 8 Phantom F 16.

Parallèlement à cette force multinationale, 445 «gardes bleus» des Nations unies chargés de la distribution de l'aide alimentaire, sont autorisés à patrouiller dans le sud et le nord du territoire irakien, en vertu d'un accord conclu en octobre 1991 entre l'Irak et le prince Sadrudine Agha Khan.

Soixante-dix ans d'espoir, de rébellion et de répression

1920

AOÛT : A la suite de la première guerre mondiale et du démembrement de l'Empire ottoman, le traité de Sèvres préconise la création d'un Etat kurde.

1923

24 juillet : Le traité de Lausanne annule le traité de Sèvres et consacre la domination des quatre puissances sur le Kurdistan : la Turquie, l'Iran, la Grande-Bretagne (pour l'Irak) et la France (pour la Syrie).

1937

8 juillet : La Turquie, l'Irak, l'Iran et l'Afghanistan concluent le traité de Saadabad visant à coordonner la lutte contre la subversion, en particulier l'irréductibilisme kurde.

1946

22 janvier : En Iran, Qazi Mohamed proclame à Mehabad la naissance de la première République kurde autonome. Son armée est placée sous l'autorité de Mustapha Barzani. Téhéran reprend le contrôle de la situation en décembre.

1955

21 novembre : Le pacte de Bagdad entre la Turquie, l'Iran et l'Irak sous l'égide de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis prévoit la répression coordonnée des révoltes qui viendraient à éclater sur le territoire de l'un de ces Etats.

1958

27 juillet : En Irak, la nouvelle Constitution républicaine, promulguée par le général Kassem, reconnaît que « les droits nationaux des Kurdes sont garantis au sein de l'entité irakienne ». L'Irak dénonce le pacte de Bagdad.

1962

AOÛT : La rébellion kurde contrôle pratiquement toute la bande montagneuse qui sépare l'Irak de l'Iran.

1963

Février : Après un coup d'Etat militaire en Irak, les Kurdes acceptent un cessez-le-feu.

10 juin : Après quatre mois de trêve, reprise de la lutte contre les Kurdes.

1964

10 février : Un accord de cessez-le-feu est conclu avec les maquisards kurdes sur la base d'une nouvelle reconnaissance des « droits nationaux kurdes ».

1965

28 février : Rupture de l'accord de 1964. Les combats reprennent dans le Nord.

1966

29 juin : M. Abdel Rahman Bazzaz, chef du gouvernement irakien, rend public un plan en vue de régler le problème kurde sur la base du droit à l'autonomie.

1968

3 août : Le nouveau régime baassiste s'engage à appliquer le plan de 1966. Une amnistie générale est décrétée.

23 septembre : Une Constitution provisoire passe sous silence le droit à l'autonomie des Kurdes. Les opérations militaires reprennent aussitôt après.

1970

11 mars : Accord de cessez-le-feu. Reconnaissance de l'existence d'une nation kurde et de son droit à l'autonomie. Une loi d'« autonomie » devra être publiée dans un délai de quatre ans.

1974

8 février : Bagdad publie un projet de loi d'autonomie du Kurdistan qui prévoit une Assemblée élue aux pouvoirs limités et exclut notamment Kirkouk. Le 11 mars, le général Barzani rejette ce projet. Quinze jours plus tard la guerre reprend.

1975

19 mars : Bagdad rejette une offre de négociations des rebelles

kurdes. La résistance s'effondre le 2 avril, les réfugiés affluent en Turquie et en Iran.

1984

17 octobre : Le premier ministre turc, M. Turgut Ozal, annonce que son gouvernement a conclu avec Bagdad un accord pour une « action coordonnée » contre les rebelles kurdes.

1988

22 mars : L'aviation irakienne bombarde à l'arme chimique six villages du Kurdistan dans la région d'Halabja (5 000 morts et autant de blessés). Mission d'enquête de l'ONU.

1989

25 avril : Irak. M. Massoud Barzani, fils du général, dénonce le projet de « dékurdisation » du nord du pays. Avant cette date 125 000 Kurdes irakiens ont été priés de quitter le nord du Kurdistan.

1990

15 mai : Irak. Profitant de l'amnistie décrétée par M. Saddam Hussein, de nombreux Kurdes réfugiés en Turquie depuis 1988 commencent à rentrer chez eux.

20 septembre : Une délégation kurde irakienne est reçue officiellement à Paris. Le secrétaire général du PPK, M. Sami Abdulrahman, déclare au Monde que Bagdad poursuit sa politique de la terre brûlée au Kurdistan.

1991

5 mars : Après la fin de la guerre du Golfe, l'opposition kurde affirme avoir donné le signal de la rébellion dans le nord du pays. Elle annonce la prise de Souleymaniye et de Gharanich.

22 mars : M. Massoud Barzani, chef du PDK, affirme que « 95 % du Kurdistan irakien est libéré » et appelle l'opposition à revenir en Irak pour former « un gouvernement provisoire ».

28 mars : Bagdad annonce la reconquête de l'important centre pétrolier de Kirkouk, puis, le 31, de Dohouk et d'Irbil. La ville de Zakho est reprise le 1^{er} avril. Fuyant la répression, des milliers

de Kurdes se réfugient en Turquie et en Iran.

5 avril : A l'initiative de la France, le Conseil de sécurité vote la résolution 688, exigeant la fin de la répression contre les Kurdes et demandant à Bagdad de faciliter l'acheminement d'une aide humanitaire.

7 avril : Washington et Ankara suggèrent la création, en Irak, de zones de sécurité placées sous le contrôle de l'ONU. Les Douze en approuvent l'idée le 8.

12 avril : Les Etats-Unis décident de réaliser une « grande opération d'aide » aux réfugiés massés près de la frontière turque, dans le nord de l'Irak. Début du largage de vivres.

16 avril : La Maison Blanche se rallie à la proposition européenne de créer des camps en Irak et à l'envoi de troupes supplémentaires. Acceptation de Bagdad pour l'installation de centres d'accueil de l'ONU sur son sol.

18 avril : Conclusion entre les rebelles et le gouvernement de Bagdad d'un cessez-le-feu « provisoire ».

24 avril : Les chefs rebelles kurdes et les autorités de Bagdad parviennent à un « accord de principe » sur le statut du Kurdistan irakien.

29 avril : Débat sur les Kurdes au Conseil de sécurité. Les alliés demandent l'envoi sur place d'une force de police de l'ONU pour remplacer leurs 9 000 soldats. Refus de Bagdad.

18 mai : M. Massoud Barzani annonce un accord de principe entre l'opposition kurde et Bagdad.

20 juin : Pour assurer la protection des kurdes, les alliés souhaitent installer une force d'intervention à la frontière, du côté turc. Le gouvernement d'Ankara fait savoir que cette demande est « à l'étude ».

15 juillet : Les troupes terrestres alliées quittent le Kurdistan irakien. Mais les alliés maintiendront des patrouilles aériennes.

19 juillet : Combats entre l'armée et les rebelles kurdes qui contrôlent la ville de Souleymaniye. Au cours des mois suivants des pourparlers ont lieu à Bagdad sur le principe de l'autonomie, mais ils resteront sans suite.